



URBANISME POUR UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE EN AFRIQUE : INTÉGRER LA NATURE ET LA POPULATION DANS LES VILLES

LUC GNACADJA & OLIVER HILLEL
Avril 2024



CREDITS

Publication: Post-2020 Biodiversity Framework - EU Support Project

Auteurs:

- Luc Gnacadja
- Oliver Hillel

Traduction:

- Cette publication a été traduite grâce au soutien financier de l'Association internationale de maires francophones (AIMF)
- Véronique Litet, traductrice

Edition:

- M. Burgess
- Danaé Moyano-Rodriguez
- Hugo Rivera Mendoza

Mise en page:

- Danaé Moyano-Rodriguez

Copyright: ©2024 Post-2020 Biodiversity Framework - EU Support Project. Cette publication peut être citée sans autorisation préalable à condition que la source soit mentionnée.

Comité technique de suivi

Expertise France:

- Danae Moyano-Rodriguez, Post-2020 Biodiversity Framework - EU Support Project
- Hugo Rivera Mendoza, Post-2020 Biodiversity Framework - EU Support Project
- Nicolas Thomas, Post-2020 Biodiversity Framework - EU Support Project

Financement: Ce rapport a été réalisé avec le soutien du Projet Post-2020 Biodiversity Framework - EU Support (NDICI CHALLENGE / 2022 / 431-864), financé par la Commission européenne mis en œuvre par Expertise France.

Son contenu relève de la seule responsabilité de ses auteurs et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne, Expertise France ou tout-e expert-e consulté-e dans le cadre de son élaboration.

Le Projet Post-2020 Biodiversity Framework - EU Support vise à soutenir des solutions de transformation concrètes pour la mise en œuvre efficace du Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal (GBF), traçant ainsi une voie ambitieuse pour atteindre la vision mondiale d'un monde vivant en harmonie avec la nature d'ici 2050.

Pour en savoir plus sur le projet et ses activités, consultez le site web du projet www.4post2020bd.net et les réseaux sociaux <https://twitter.com/4Post2020BD> et <https://www.linkedin.com/company/4post2020bd>.

TABLE OF CONTENTS

ABREVIATIONS ET ACRONYMES	4
A PROPOS DES AUTEURS	5
METHODOLOGIE	6
SOMMAIRE	7
1. POURQUOI LES VILLES ET LA NATURE ? POURQUOI MAINTENANT ? POURQUOI L'AFRIQUE ?	8
1.1 L'urgence d'une qualité de vie et d'une croissance inclusive et durable pour les populations africaines	8
1.2 La planification et la gouvernance urbaines en Afrique : les dernières évolutions	9
1.3 Le potentiel de transformation des villes africaines	10
1.4 Villes et biodiversité : action infranationale et locale	11
2. CARACTERISTIQUES ET ENJEUX DU ROLE DE LA NATURE DANS L'UR- BANISATION AFRICAINE	14
2.1 Appréhender les défis et les opportunités de l'urbanisation en Afrique, ou comment trouver un équilibre entre nature et population	14
2.2 Caractéristiques du panorama de l'urbanisation en Afrique : défis et grandes tendances	17
3. CAPACITE POUR LA PLANIFICATION ET LE DEVELOPPEMENT URBAINS EN AFRIQUE	22
3.1 Autonomiser l'Afrique : mobiliser les compétences locales pour un développement urbain durable	22
3.2 Organisations compétentes	24
4. TRANSFORMATION ET DE STABILITE DE LA GOUVERNANCE UR- BAINE EN AFRIQUE	26
4.1 Rendre les informalités officielles	28
4.2 Intégrer le lien avec la filière agroalimentaire, ou les interactions entre alimentation, eau, énergie et santé, comme outil d'équité dans l'urba- nisme et l'aménagement du territoire	31
4.3 Le rôle de l'innovation	32
4.4 Repenser les instruments et le langage de la planification et de la gou- vernance territoriales et urbaines pour adopter une démarche d'appro- priation par les pouvoirs publics et la société	34
4.5 Projet de développement accéléré du leadership pour les centres, les organismes et les gouvernements concernés : encadrement, accompa- gnement et formation des décideurs d'aujourd'hui et de demain	37
CONCLUSION	39
BIBLIOGRAPHIE	40
ENTRETIENS ET CONTRIBUTIONS	42

ABBREVIATIONS & ACRONYMS

AFD = Agence française de développement

BAD = Banque africaine de développement

CAHF = Centre pour le financement du logement abordable en Afrique

CDB = Convention sur la diversité biologique

CDB COP= Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CdP CDB)

CDB COP 15 = quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique

AfE = adaptation fondée sur les écosystèmes

ESG = environnement, social et gouvernance

FAO = Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FEM = Fonds pour l'environnement mondial

ICLEI = Conseil international pour les initiatives écologiques locales

IPBES = Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

GIEC = Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

TI = technologie de l'information

UICN = Union internationale pour la conservation de la nature

NBS = solutions fondées sur la nature

NELCA = réseau d'excellence sur la gouvernance foncière en Afrique

OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques

SCDB = Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

ODD = objectif de développement durable

CSAO = Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

TNFD = Le groupe de travail sur les informations financières liées à la nature

ONU = Organisation des Nations Unies

PNUD = Programme des Nations Unies pour le développement

PNUE = Programme des Nations Unies pour l'environnement

A PROPOS DES AUTEURS

Luc Gnacadja, originaire de Cotonou, dirige une société de conseil en architecture et en urbanisme. Reconnu à l'échelle mondiale en tant qu'expert et communicateur en matière de gouvernance du développement durable, ses connaissances se reflètent dans ses écrits, qui promeuvent le développement foncier et urbain durable, en particulier en Afrique. Son travail plaide en faveur du rôle des villes comme moteurs du développement durable. Son axe de travail porte notamment sur les stratégies visant à remédier aux disparités spatiales, à transformer le caractère informel des villes en atouts dynamiques pour la transformation et le renouveau, et à renforcer les interconnexions ville-campagne. La mise en œuvre de réformes des dépenses publiques respectueuses de l'environnement sous son mandat de ministre de l'Environnement et du Développement urbain au Bénin lui a valu le « Prix vert de la Banque mondiale » en 2002. En qualité de Secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) de 2007 à 2013, il a dirigé une phase importante de la collaboration interconventions, notamment en plaidant pour un développement durable des terres. Il a joué un rôle de précurseur dans la mise en œuvre du concept de neutralité en matière de dégradation des terres (NDT), qui fait désormais partie intégrante du programme de développement de 2030.

Né à São Paulo, au Brésil, **Oliver Hillel** a travaillé pour des Etats, des ONG, l'ONU et le secteur privé. Il a été directeur des programmes d'écotourisme à Conservation International, coordinateur des programmes de tourisme au SENAC (service brésilien de formation professionnelle) et au PNUE, et responsable d'équipe d'un projet de 17 millions de dollars dans le nord de Palawan, aux Philippines. Il a travaillé pendant 16 ans comme chargé de programme au Secrétariat de la Convention sur la biodiversité à Montréal, sur les questions de gouvernance infranationale des interconnexions ville-campagne pour l'économie verte et bleue, et de gestion durable des destinations touristiques. Il est membre du réseau d'experts du Centre mondial d'excellence des destinations (CED) associé à l'Université du Québec à Montréal, et membre affilié de l'Organisation mondiale du tourisme. Ses travaux récents portent sur la planification et la conception urbaines fondées sur la nature, la gouvernance infranationale des interconnexions ville-campagne pour l'économie verte et bleue, et la gestion régénérative des destinations touristiques.

En nous attaquant à la tâche complexe d'examiner le rôle de la nature dans le développement urbain de l'Afrique, notre collaboration est née de nos compétences. **Luc Gnacadja**, architecte africain influent sur les scènes nationale et internationale, en a été le principal auteur. Son article de référence daté de 2022, intitulé « *Les villes de #L'AfriqueQueNousVoulons : transformer les informalités en levier pour un développement urbain durable en Afrique subsaharienne* », a servi de base pour ce projet.

Fort de cette assise, **Oliver Hillel** a appliqué son expertise à la formulation et à l'exécution de politiques régionales et locales, en particulier au croisement entre biodiversité et développement. Il a joué un rôle prépondérant dans la rédaction du texte, l'établissement des orientations de recherche et l'approfondissement de l'évaluation en apportant des idées nuancées.

METHODOLOGIE

Ce livre blanc *L'urbanisme au service d'un développement territorial durable en Afrique* tente de fournir une vue d'ensemble du rôle actuel et potentiel de l'urbanisation, des populations et de la nature en Afrique. S'appuyant sur les efforts de recherche et de sensibilisation existants, il vise à définir des voies de changement en associant divers paradigmes issus de cultures et de disciplines différentes. Pour ce faire, les auteurs ont consulté les sources disponibles (cf. bibliographie) et compilé les expériences et les idées d'un large éventail de praticiens (cf. entretiens). Ces premiers efforts, sans doute limités, représentent leur modeste contribution à une urbanisation durable sur le continent.

Les conclusions sont également tirées des entretiens menés avec 20 experts (indépendants ou issus d'organisations et de réseaux pertinents), ainsi que sur d'autres échanges suscités par les efforts de sensibilisation (réseaux personnels et réseaux sociaux), ainsi que sur les compétences et l'expérience propres des auteurs sur le terrain. Les personnes interrogées ont été sélectionnées pour leur expertise sur le sujet traité. Outre leurs propos, ils ont partagé des conseils, de précieuses ressources, et ont réagi de manière constructive aux questions souvent provocatrices des auteurs. Ils ont également révisé les différentes versions du texte au fil du temps. Leur savoir-faire et leur connaissance du contexte africain ont été très utiles aux conclusions et recommandations. De nombreuses autres contributions nous ont été envoyées sous forme d'articles ou de ressources. Cependant, à moins qu'ils ne soient directement cités du texte original, les auteurs assument la responsabilité de toute conséquence de leurs formulations.

Enfin, tout au long du texte, des encadrés fournissent des exemples et des informations complémentaires sur des questions précises. La plupart sont originaux, d'autres sont la somme de différentes sources d'information, voire des extraits de cas existants ; dans la mesure du possible, des liens directs vers la source originale sont indiqués.

Toute erreur ou citation hors contexte relève de la seule responsabilité des auteurs.

SOMMAIRE

Ce livre blanc fournit des informations, des ressources et des pistes sur la manière d'intégrer la nature et les populations dans le développement urbain en Afrique, notamment à l'aune du Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal (GBF) des Nations Unies adopté par les Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) en décembre 2022.

Le *chapitre 1* présente les objectifs, définit le champ d'application et les limites de ce travail, et étaye la nécessité et l'opportunité de cette initiative. Le *chapitre 2* décrit comment l'urbanisation et la nature interagissent en Afrique à partir d'exemples et d'initiatives cartographiques. Le *chapitre 3* présente les principales conclusions sur les centres d'expertise, et examine les corrélations entre le développement urbain, la nature et les compétences en matière de planification et de gouvernance urbaines. Enfin, le *chapitre 4* souligne les messages clés et les recommandations :

- Il existe une masse de compétences à l'échelle régionale et locale, une dynamique en faveur d'une série d'options issues du continent africain en matière de planification et de gouvernance urbaines qui mérite plus d'attention de la part des écoles de pensée mondiales.
- Il est essentiel que les citoyens comprennent le lien entre l'alimentation, l'eau et l'énergie et travaillent avec les urbanistes et responsables d'aménagement urbain du continent.
- La résilience climatique est indispensable à la transformation urbaine en Afrique, mais les concepts et les approches doivent être adaptés à ses différents contextes.
- Comprendre les interconnexions ville-campagne pour intégrer la nature et faire tomber les barrières politiques et culturelles sont la clé d'une utilisation des terres respectueuse des écosystèmes dans les zones métropolitaines et transfrontalières.

Sur la base de ces points, cinq pistes prioritaires peuvent avoir un effet catalyseur :

1. Matérialiser systématiquement le potentiel des informalités en Afrique, identifier et développer les fonctionnalités dans la ville informelle en les réorientant, en les organisant, voire en les subventionnant en vue d'une officialisation progressive.
2. Tirer parti des synergies entre les niveaux infranational, métropolitain et urbain en explorant les interconnexions ville-campagne et en développant une approche globale.
3. Réorienter les ressources financières infranationales, nationales, régionales et mondiales qui ont une influence sur la croissance urbaine vers les lieux où elles sont les plus nécessaires, grâce à une décentralisation planifiée et stratégique, et à la mise à disposition de financements en faveur des agents clés du changement.
4. Repenser et reconcevoir le langage de l'aménagement du territoire utilisé aujourd'hui, de sorte qu'il évolue vers des outils « incluant l'ensemble des pouvoirs publics » et « incluant l'ensemble de la société », et relie efficacement les besoins, les attentes et les points de vue des populations locales, de leurs économies, cultures, technologies et matériaux. Cela nécessitera de nouvelles lignes directrices pour le développement, les infrastructures et les services destinés aux habitants des zones urbaines et rurales, ainsi qu'une meilleure adéquation aux instruments et obligations de coopération internationale.
5. Le moment est venu d'agir, avec les décideurs publics et non étatiques (y compris le milieu des affaires). Un projet accéléré de développement du leadership est nécessaire pour former et accompagner les leaders sur le besoin d'une transition économique verte et bleue.

POURQUOI LES VILLES ET LA NATURE ? POURQUOI MAINTENANT ? POURQUOI L'AFRIQUE ?

1

1.1 L'urgence d'une qualité de vie et d'une croissance inclusive et durable pour les populations africaines

Les menaces qui pèsent sur les systèmes alimentaires, l'eau, la terre, la sécurité alimentaire et la vulnérabilité aux changements climatiques pour les citoyens africains sont immédiates et évidentes. Nombre d'entre elles sont liées à la manière dont les villes interagissent avec la biodiversité, utilisent les ressources naturelles et bénéficient des services des écosystèmes.

Comme l'a indiqué le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE/CSAO) dans « Dynamiques de l'urbanisation africaine 2020 », en 2015, la moitié de la population résidait dans l'une des 7 617 agglomérations urbaines du continent. En outre, les services écosystémiques essentiels sont sérieusement mis à mal par des problèmes systémiques et des cycles ville-campagne pervers. En 2018, la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) a déclaré que « *La perte de biodiversité fait reculer les contributions que la nature apporte aux êtres humains en Afrique, ce qui se répercute sur la vie quotidienne des populations et nuit au développement socioéconomique auquel aspirent les pays d'Afrique.* » Une croissance démographique et une urbanisation rapides, des politiques et des technologies économiques inadéquates, le braconnage et le commerce illégal d'espèces sauvages, ainsi que des pressions sociopolitiques et culturelles sont quelques-uns des facteurs indirects de la perte de biodiversité et de contribution de la nature aux populations. En outre, « *La population actuelle de l'Afrique, estimée à 1,25 milliard de personnes, devrait doubler d'ici 2050, mettant à rude épreuve la biodiversité et les contributions de la nature aux populations, à moins que des politiques et stratégies appropriées ne soient adoptées et mises en œuvre avec efficacité.* » (IPBES, 2018).

L'urbanisation se déploie trop rapidement par rapport à la capacité actuelle de gouvernance. L'Afrique compte déjà trois villes dont les aires métropolitaines étendues



atteignent 10 millions d'habitants : Le Caire, Lagos et Kisumu ; Kinshasa est proche de ce seuil, Johannesburg-Pretoria, Khartoum et Nairobi et, dans quelques années, Luanda et Dar es-Salaam atteindront ce chiffre. Sur les 100 villes à la croissance la plus rapide au monde, 86 se trouvent en Afrique, dont 17 dans les 20 premières.^{1,2}

En moyenne, plus de 60 % des habitants des villes africaines sont jeunes et vivent dans des contextes fragmentés, informels et périurbains. L'urbanisation non planifiée et non maîtrisée a engendré des pièges de la pauvreté dans les bidonvilles, réduisant la mobilité économique et augmentant les risques climatiques, l'étalement urbain qui empiète sur les ressources naturelles, et la dégradation de l'environnement par les déchets urbains et la pollution. L'expansion des nouvelles constructions urbaines destinées aux classes moyenne et supérieure dans les zones périurbaines a également entraîné une privatisation des espaces verts publics existants (Gnacadjia, 2022, 2023).

En 2021, environ 80 % des Africains ne pouvaient pas se permettre ce que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) définit comme une alimentation saine (FAO et al., 2023). L'érosion et l'élévation du niveau de la mer menacent directement les principaux atouts économiques et naturels des villes portuaires comme Abidjan, Lagos ou Lomé. Pourtant, elles représentent, à l'instar d'autres villes, les moteurs de la croissance économique. Plus de 90 % des villes des 36 points chauds de biodiversité du monde ont un développement qui va à l'encontre même de la biodiversité et engendrent des risques climatiques. La conversion de l'habitat naturel en habitat humain s'accélère également : 290 000 km² d'habitat naturel risquent de disparaître en raison de la croissance urbaine entre 2000 et 2030 (ONU-Habitat, 2022). Ces pertes se produisent massivement en Afrique.

1.2 La planification et la gouvernance urbaines en Afrique : les dernières évolutions

Pour ne rien arranger, la plupart des approches et paradigmes utilisés et enseignés dans la planification et la gouvernance urbaines en Afrique ne répondent pas efficacement aux urgences décrites ci-dessus. Dans la plupart des cas, cette analyse confirme que l'urbanisation informelle et non réglementée précède et contourne constamment les cartographies officielles et les efforts déployés en la matière. Souvent, nous constatons que les négociations se déroulent en grande partie de manière informelle, et que les processus officiels d'aménagement du territoire sont contraints de gérer a posteriori des transitions d'utilisation des terres qui ont eu lieu longtemps auparavant, régularisant ainsi les bâtiments qui ne respectent pas les directives ou la réglementation en vigueur. Même lorsque les cartes officielles peuvent indiquer des parcs, des zones humides et des forêts, la vérification au sol révèle parfois des conflits d'utilisation des terres ou des occupations illégales. Par ailleurs, seuls quelques sites officiels d'investissement en matière de développement urbain sont conformes aux normes et à la réglementation régissant la conception et la construction, l'évaluation économique et la capitalisation et le développement urbains officiels. Par conséquent, ces sites servent à exclure plutôt qu'à offrir des conditions de concurrence équitables pour les investissements dans le développement urbain.

Au grand désespoir de plusieurs experts que nous avons interrogés, il existe encore une perception sous-jacente du « paradoxe des deux villes » : deux villes qui se chevauchent et s'affrontent ou, dans le meilleur des cas, cohabitent difficilement.

Les informalités en urbanisme et aménagement du territoire : le « paradoxe des deux villes »

En matière d'urbanisme, les informalités désignent le processus de planification et de développement urbains, ainsi que les flux d'investissement, de biens et de services qui y sont associés, qui ne suivent pas ou ne respectent pas les règles officielles, ni ne s'inscrivent dans l'éventail d'instruments officiels de la planification et de la construction urbaines utilisés par les promoteurs publics et grands groupes privés. Le passé colonial de l'Afrique exacerbe cette tendance. Le langage, les technologies, les processus et les matériaux de conception urbains provenant de pays non africains sont encouragés car considérés comme étant de meilleure qualité. Ce phénomène a aussi entraîné une situation contradictoire

1 <https://population.un.org/wpp/>

2 <https://www.visualcapitalist.com/ranked-the-worlds-fastest-growing-cities/>

où deux ensembles de règles et de mécanismes urbains et territoriaux, souvent concurrents et incompatibles, se superposent, y compris les modèles de financement, de conception et de développement ; soit le « paradoxe des deux villes » que l'on retrouve en Afrique et ailleurs.

Une ville est officielle, souvent construite selon des concepts étrangers de développement urbain issus de l'Union européenne, de la Chine, du Japon, des Etats-Unis, de l'Arabie saoudite des Emirats arabes unis. Elle reflète les politiques et les réglementations publiques et, à ce titre, bénéficie également de mesures incitatives, de services et d'infrastructures. L'autre ville est parallèle et appelée « informelle » par la négation de sa légitimité, mais elle se légitime par des gains d'efficacité. Cette ville alternative est généralement liée à une migration imprévue ou non contrôlée des milieux ruraux vers les milieux urbains, ou à l'installation de la population excédentaire d'autres quartiers denses, auxquelles s'ajoute le manque d'accès à des logements abordables pour absorber cette croissance dans le cadre officiel et planifié. Les propriétaires, demandeurs ou détenteurs informels agissent comme des promoteurs dans ces processus progressifs d'occupation et de consolidation des sols réglementées indirectement, subdivisant davantage les terres sans se conformer aux services ou règlements de base. Ils improvisent le raccordement à l'eau, à l'énergie, aux routes et à d'autres services, et les fournisseurs de transport informel offrent des réseaux et des plateformes de services toujours plus sophistiqués.

Comme il est apparu clairement dans les entretiens, les informalités sont souvent liées à l'absence de régime de la propriété foncière et d'accès à des services, constructions et entretien urbains adéquats, et à un manque de financement adapté du logement pour une partie importante de la population. La création de richesses et de services sociaux à partir de ces informalités n'est souvent pas prise en compte dans les documents officiels, ou soumise à un contrôle punitif ou corrompu ; elle ne peut donc pas non plus être financée comme garantie pour lever des capitaux, des crédits ou des investissements correspondants. Pourtant, les informalités sont souvent (et de toute évidence pour les résidents) le meilleur moyen d'urbanisation possible dans les villes où aucune autre solution n'existe, car elles sont plus efficaces pour répondre aux besoins de la population, et peuvent être soutenues par des systèmes traditionnels de gouvernance de la propriété foncière ou ancrées dans des valeurs communautaires, avec des processus de prise de décision différents et plus éthiques. Dans ce cas, la ville informelle ne peut être considérée comme inférieure ou marginale. Les communautés qui se sont développées de manière informelle sont souvent plus agréables à vivre que les projets et les parcs de logements sociaux construits par de grands promoteurs privés.

Chaque fois que les conditions s'améliorent, ou lorsque les services officiels de développement s'emparent du sujet,

des efforts sont déployés pour légaliser ou intégrer et améliorer les conditions afin que, progressivement, l'informel devienne formel et commence à recevoir des investissements et à bénéficier d'améliorations des services. La « ville informelle » s'oriente alors soit vers l'illégalité, les habitants devant se tourner vers des réseaux en lien avec des entreprises illégales ou qui exploitent la population, ce qui accentue le clivage social et oriente concrètement le développement vers la criminalité ; soit vers des modes de développement légaux et plus acceptables, où les cycles vertueux de formalisation productive peuvent, au fil du temps, amener ces zones à se gentrifier. Cependant, la marque des informalités persiste souvent dans certains éléments historiques ou moins fonctionnels. Dans cette situation, l'informel et le formel ne peuvent être appréhendés de manière binaire, car ce sont des définitions de travail qui décrivent une réalité beaucoup plus complexe.

1.3 Le potentiel de transformation des villes africaines

Les villes sont des laboratoires d'innovation et des moteurs de création de richesse. Leur pouvoir et les solutions que leurs résidents utilisent déjà ont été reconnus dans plusieurs programmes des Nations Unies et mondiaux. L'Afrique dispose des riches ressources minières, de la capacité de production alimentaire, des services écosystémiques et de la culture nécessaire pour influencer le lien des peuples avec la nature. Comme l'indique l'IPBES dans son évaluation de 2018, en Afrique, « l'harmonisation des politiques et programmes de développement axés sur la nature et l'être humain à travers les niveaux spatial et sectoriel, en reconsidérant plusieurs paradigmes sur l'utilisation durable et la réduction de la pauvreté sur le continent, peut accélérer sa transformation structurelle ».

Le niveau des infrastructures urbaines en 2015 a été évalué (ONU-Habitat, 2018) à un tiers de ce qui sera nécessaire en 2030 pour que les villes africaines s'orientent vers le développement durable. Pourtant, cette évaluation s'appuie sur le modèle de la plupart des villes des pays développés, piégées dans des paradigmes d'infrastructure dépassés et des modèles difficiles à mettre en conformité avec les exigences d'un développement sobre en carbone. L'Afrique doit construire une grande partie de ses infrastructures en partant pratiquement de zéro, et c'est là que réside l'opportunité. Il a été démontré (Gnacadjia, 2022) que les décideurs peuvent éviter de reproduire simplement les modèles existants de développement et de gestion des infrastructures urbaines, et profiter du fossé infrastruc-

tuel pour repenser, retoucher les approches existantes et inventer des modèles adaptés à l'émergence et à la transformation socioéconomiques du continent à l'aide d'une conception, de technologies et de modèles de gestion appropriés et contextualisés.

L'intégration des personnes et de la nature dans les activités économiques peut tirer parti de l'efficacité des systèmes informels dans les villes africaines. Comme l'affirme la professeure Heba Khalil de l'Université du Caire : « les solutions dans les zones informelles peuvent être tissées dans un modèle urbain africain d'inclusion pour créer une ville qui supprime les frontières et les confins. Il convient de noter que la plupart des parties formelles et planifiées de la ville dépendent des zones informelles/non planifiées pour de nombreux services » (Khalil, 2022). Pour résumer, les informalités recèlent des opportunités : le potentiel d'entrepreneuriat et d'innovation provient des 60 % de jeunes résidents informels des zones urbaines et périphériques et des nouvelles générations d'urbanistes et de concepteurs, et incarnent la créativité des voix et des solutions africaines intégratrices.

10 manifestes pour l'architecture transformatrice et l'urbanisme par de jeunes professionnels africains

Fiona Nyadero : un site web interactif de planification spatiale pour mobiliser le public et promouvoir une gouvernance inclusive et participative au niveau des comtés.

Bamusi Abdullah Nankumba : un programme télévisé innovant au Malawi, en réponse au manque de communication entre les autorités locales, pour encourager de bons projets d'architecture et d'infrastructure.

Korkor Agah : le commerce de rue informel comme l'élément vital non reconnu de nombreuses villes africaines.

Olufemi Hinson Yovo : un plan qui souligne l'importance des connaissances, de la population, de la politique, des outils, des programmes, de l'histoire et du climat locaux.

Mandisa Lusanda Shandu : les cadres juridiques régissant le logement et la terre en Zambie l'empêchent d'atteindre les objectifs de développement. Elle évoque les différents moyens de les améliorer.

Enitan Oloto : un (re)virage vers la préfabrication pour fournir des logements dans les délais requis à travers un cadre de soutien à l'adoption et un modèle de prise de décision favorisant l'innovation et la collaboration.

Tolulope Ajobiewe : le partage des terres et le réajustement de la densité comme pistes potentielles de progrès à débattre, modifier et adapter au contexte nigérian.

Chan Simon : un système éducatif réformé dans le programme de construction de la nation pour l'Etat sud-soudanais, qui favorise la collaboration, l'apprentissage par la création, la créativité et un dialogue ouvert continu.

Dominique Petit-Frère : transitions de la liminalité à la réutilisa-

tion sociale créative de complexes et de bâtiments abandonnés à travers le projet artistique Limbo Accra.

Source(s) : Manful et al. (éd.), 2023

Comment et où les établissements informels respectent-ils la nature ? Comment préservent-ils mieux la nature que les quartiers planifiés ? La ville informelle peut évoluer vers une institutionnalisation progressive, ou basculer dans l'illégalité. Si les solutions informelles sont potentiellement efficaces, quelles sont les stratégies à appliquer pour capitaliser sur ce potentiel ? L'une des meilleures approches réside dans une simple observation impartiale et éclairée ; les spécialistes en Afrique jouissent d'une reconnaissance mondiale en la matière.

Approches novatrices de l'enseignement de l'architecture au Caire

Heba Allah Essam E. Khalil, professeure et coordinatrice de programme d'urbanisme durable, d'ingénierie et de technologie du bâtiment à l'Université du Caire, a reçu le Prix pour l'innovation dans l'enseignement de l'architecture de l'Union internationale des architectes pour son cours de conception de communautés durables et développement social.

Le cours fonctionne à travers des projets de terrain ou de recherche pour immerger les étudiants dans des situations réelles, promouvoir les ODD et plaider en faveur de l'appréciation de l'innovation locale. Des travaux sur le terrain sont effectués sur les espaces verts dans deux quartiers du Caire. Les groupes les cartographient, les évaluent, les comparent en termes de principes d'urbanisme durable et identifient les environnements sains et les problèmes de biodiversité. En 2022, le cours a collaboré avec un projet sur les micro-poumons urbains comme moyen de créer des « couloirs » verts et sains dans des environnements urbains denses dans le but de générer une matrice pour d'éventuelles interventions qui répondraient aux problèmes de santé publique, et de créer des espaces qui favorisent le bien-être physique et mental. Il s'agit de parcs éphémères, d'espaces verts riverains et de cellules urbaines vertes et actives pour améliorer le microclimat urbain et revitaliser une communauté de valeurs sociales et culturelles.

Source(s) : <https://uia.awardsplatform.com/gallery/rQxMOzLa>

1.4 Villes et biodiversité : action infranationale et locale

Nous observons en Afrique une déferlante d'actions, de mobilisation, de connaissances et de contribution des gouvernements infranationaux et autorités locales africaines vers une approche

transformatrice conforme au programme des Nations Unies sur la biodiversité.³

Le processus d'Edimbourg⁴, une consultation pour les villes et les gouvernements infranationaux en préparation de la Convention des parties de la CDB, a connu plusieurs percées, y compris sur la mobilisation des acteurs infranationaux et locaux africains. Le Cities and Biodiversity Center de l'ICLEI, au Cap, figurait parmi les organisateurs.

Le GBF⁵ adopté en décembre 2022 à la Conférence des parties de la CDB y a contribué. Soutenu par la mobilisation mentionnée ci-dessus, il comprend un ensemble d'objectifs étroitement liés aux gouvernements infranationaux et locaux. En particulier, un des objectifs souligne la nécessité d'« *Accroître sensiblement la superficie, la qualité et la connectivité des espaces verts et bleus dans les zones urbaines et densément peuplées, ainsi que l'accès à ces espaces et les avantages qu'ils procurent de manière durable, en intégrant la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et en garantissant une planification urbaine intégrant la biodiversité, en renforçant la biodiversité indigène, la connectivité et l'intégrité écologiques, en améliorant la santé et le bien-être de l'homme et son lien avec la nature, et en contribuant à une urbanisation inclusive et durable et à la fourniture de fonctions et de services écosystémiques.* »

En outre, le Plan d'action sur les gouvernements sous-nationaux, les villes et autres autorités locales (décision 15/12) a adopté un ambitieux plan décennal pour l'engagement des gouvernements locaux et infranationaux dans la mise en œuvre du Cadre.⁶

L'évaluation des liens de l'IPBES⁷ (IPBES, 2021) examine les liens d'interdépendance entre la biodiversité, l'eau, l'alimentation et la santé, étudie les corrélations sectorielles de la production à la consommation et à l'élimination, et compare les pistes vers un avenir durable. La gouvernance efficace de ces interactions complexes dépend de l'harmonisation à

tous les niveaux : « l'approche par l'intégration de l'ensemble des pouvoirs publics et de la société ». Outre les principales publications d'ONU-Habitat, du PNUE, de la FAO et d'autres acteurs des Nations Unies, les initiatives suivantes mettent en lumière la manière dont les interconnexions ville-campagne⁸ peuvent être gérées en vue d'un développement durable, et les moyens de réduire les risques et améliorer la résilience et les avantages en gérant le lien entre l'alimentation, l'eau, l'énergie et la santé dans les villes⁹ :

- Indicateurs de l'indice de Singapour sur la biodiversité des villes,
- L'initiative BiodiverCities by 2030 du Forum économique mondial
- Les programmes urbains du Fonds pour l'environnement mondial tels que la plateforme « Urban Nature » de la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement et BiodiverCiudad de la CAF, ainsi que les approches urbaines et territoriales de l'Agence française de développement
- « Plateforme des Villes » de l'UNESCO et d'autres initiatives urbaines de l'organisation
- Cities4Forests
- CitiesWithNature et RegionsWithNature d'ICLEI
- Le projet urbain Generation Restoration du PNUE
- l'Alliance urbaine de l'UICN
- L'initiative « Villes vertes » de la FAO, Cities Alliance hébergée par l'UNOPS
- Le réseau Resilient Cities
- Cities Climate Finance leadership Alliance
- City Resilience Program de la Facilité mondiale pour la prévention des risques de catastrophes et le relèvement (GFDRR)

3 La décision X/22 de la CDB définit un gouvernement sous-national comme « le premier niveau immédiatement en dessous du gouvernement national » ; cela désigne généralement un Etat, une province ou une préfecture. Le terme « autorité locale » ou collectivité est utilisé pour le niveau municipal (municipalités rurales et urbaines).

4 <https://subnationaladvocacyfornature.org/about/background-history/>

5 *Ibid.*

6 *Ibid.*

7 <https://files.ipbes.net/ipbes-web-prod-public-files/inline-files/Nexus%20scoping%20consolidated.pdf>

8 Association statistique entre les variables climatiques à des emplacements spatiaux géographiquement fixes très éloignés <https://www.ipbes.net/node/42003>.

9 <https://citieswithnature.org/cbi-introduction/>

Une analyse de l'importance, de la cohérence et des co-avantages de l'urbanisation verte en Afrique dans la mise en œuvre du GBF, du Plan d'action pour les gouvernements locaux et infranationaux et des instruments de la CDB associés indique qu'en Afrique, les villes et les agglomérations influencent directement 80 %, et sont essentielles pour atteindre 65 %, des 23 objectifs du cadre. Alors que les systèmes centralisés peuvent poser des problèmes financiers ou d'autonomisation, les niveaux locaux de gouvernement sont plus proches des citoyens, des entreprises et des décisionnaires des secteurs public et privé. Eu égard à leurs mandats et à leurs compétences, ils sont les mieux placés pour tous les objectifs liés aux secteurs économiques et financiers.

Les fonctionnaires et les cadres des administrations infranationales et locales sont plus flexibles car généralistes. Surtout, ils ne peuvent pas se permettre de mettre en place des secteurs ou des services uniquement dédiés aux questions relevant de la Convention des Nations Unies sur la biodiversité, car ils sont tous chargés des réglementations environnementales, des autorisations et de leur application, de la gestion des déchets, de l'assainissement, des conflits liés à la faune, de l'énergie ou de la restauration ; c'est pourquoi ils voient traditionnellement les problèmes et les solutions de manière intégrée et sont les mieux placés pour contribuer à la mise en œuvre du GBF.

CARACTERISTIQUES ET ENJEUX DU ROLE DE LA NATURE DANS L'URBANISATION AFRICAINE

2

2.1 APPREHENDER LES DEFIS ET LES OPPORTUNITES DE L'URBANISATION EN AFRIQUE OU COMMENT TROUVER UN EQUILIBRE ENTRE NATURE ET POPULATION

L'Afrique, qui a été l'un des premiers continents à accueillir d'importants établissements humains, a été paradoxalement le dernier à s'urbaniser, et ce, à un rythme sans précédent. Au cours des prochaines décennies, plus de 20 millions de personnes se déplaceront chaque année vers les villes (OCDE/CSAO, 2020), avec pour conséquence l'émergence de bidonvilles, une urbanisation non planifiée et informelle et un renforcement des modes de consommation non durables des ressources. La réalisation des ODD dans les villes¹⁰ n'est pas seulement un droit humain mais également une question sociale. Pour assurer notre avenir, il est primordial de tirer les leçons des défis et des solutions observés dans les 54 pays africains et leurs gouvernements locaux et infranationaux,¹¹ des petites agglomérations de moins de 20 000 habitants aux villes moyennes (200 000 à 1 million d'habitants) ou aux conurbations comptant des dizaines de millions d'habitants.

Comme Luc Gnacadja l'a formulé dans *Les villes de #L'AfriqueQueNousVoulons*, l'urbanisation est comme un train à grande vitesse qui va plus vite que tout : plus vite que la croissance économique, la planification et la gestion urbaines, l'investissement dans les infrastructures, le logement et les services publics urbains (Gnacadja, 2022).

Le taux de croissance de la population urbaine en Afrique ralentira pour atteindre 3,5 % en 2020 par rapport aux taux élevés des années 1990 (jusqu'à 8 %) et, si la tendance persiste, oscillera entre 1,9 % et 2,2 % vers 2050, avec des variations importantes



¹⁰ ODD 11: « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ».

¹¹ Comme défini dans la décision X/22 de la CDB, l'expression « gouvernement sous-national » s'applique au premier niveau en dessous du gouvernement national. Cela désigne généralement un état ou une province ; « autorités locales » s'utilise pour le niveau municipal principalement (municipalités rurales et urbaines). Le concept de « villes », quant à lui, est variable.

entre les pays (Guneralp et al., 2017). Néanmoins, étant donné que moins de 10 % de la population africaine résidait dans les zones urbaines en 1950, on peut parler d'une forte augmentation, qui a lieu dans les petites et moyennes villes africaines situées en moyenne latitude.

Les données fournies par le CSAO (2020) confirment cette tendance qui s'observe dans les petites et moyennes villes, en termes de superficie et de nombre : 97 % des zones urbaines en Afrique comptent entre 10 000 et 300 000 habitants. L'expansion urbaine prévue sur le continent est concentrée sur cinq zones (voir cartes ci-dessous) : i) le Nil en Égypte, ii) la côte ouest africaine le long du golfe de Guinée, iii) les rives nord du lac Victoria au Kenya et en Ouganda et qui s'étend jusqu'au Rwanda et au Burundi, iv) la région de Kano au nord du Nigéria et v) Addis-Abeba, en Éthiopie.

Le rapport sur l'évaluation régionale de la biodiversité et des services écosystémiques pour l'Afrique de 2018 incluait une évaluation critique de l'importance, de l'état, des tendances et des menaces pesant sur la biodiversité dues à l'urbanisation. Il a accordé une attention particulière à l'agriculture, ainsi qu'aux différentes interventions possibles en matière de politiques et de gestion. L'économie africaine se développe à un rythme rapide, affiche une croissance annuelle moyenne de 4 à 5 % du PIB. Les investissements, en augmentation, ciblent le développement des infrastructures, notamment les télécommunications, l'énergie, les transports, et les secteurs de l'extraction des ressources et de l'agro-industrie à grande échelle. Les différentes activités industrielles et de développement, notamment la construction ou l'agrandissement de routes, de barrages, de projets hydroélectriques, d'oléoducs et de gazoducs, de mines, de gisements de pétrole et de gaz, de ports et de villes, entraînent déjà d'importants déboisements, ainsi qu'une dégradation des terres, une pollution, une érosion des sols et une perte de biodiversité massives. Cinq grandes tendances d'urbanisation nuisent à la biodiversité et aux services écosystémiques : i) l'expansion spatiale rapide des zones urbaines ; ii) les répercussions de l'expansion urbaine sur la qualité des services écosystémiques ; iii) l'expansion urbaine qui modifie le climat local et dégrade la qualité de la biodiversité ; iv) la gestion des conflits pour les terres destinées à l'agriculture urbaine ; et v) les effets directs de l'expansion sur les points chauds de biodiversité.

En moyenne, 9 % de la superficie des points chauds de biodiversité tracée est directement menacée par l'urbanisation, les pourcentages les plus élevés étant observés dans les forêts guinéennes (25 %), le bassin méditerranéen (20 %) et les points chauds situés dans les régions montagneuses d'Afrique de l'Est (14 %), ces dernières représentant également la zone menacée la plus grande par son étendue. En Afrique centrale, le nombre de villes de plus de 1,5 million d'habitants a été multiplié par dix entre 1970 et 2014. Les rives septentrionales du lac Victoria, au Kenya et en Ouganda, devraient connaître le taux d'augmentation de la couverture urbaine le plus élevé du continent, soit 590 % par rapport aux niveaux enregistrés en 2000 (IPBES, 2018).

Cartographie de l'urbanisation africaine

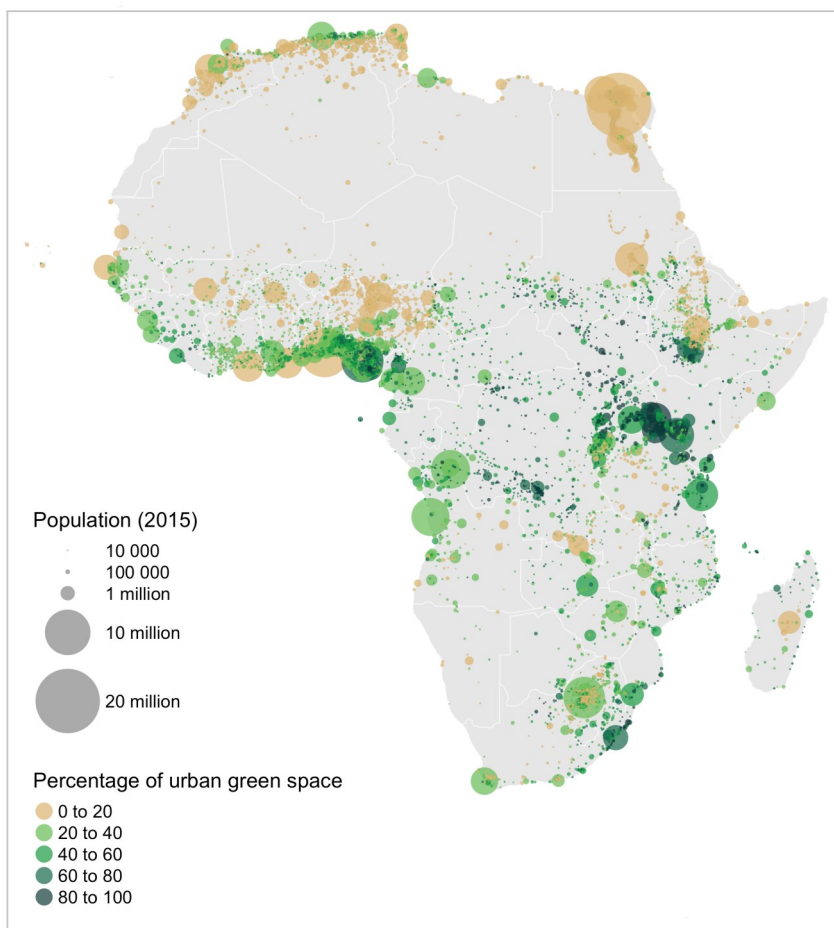
Un volume de plus en plus important de données géoréférencées sur l'urbanisation et les ressources naturelles en Afrique a été examiné et analysé en détail par de nombreuses organisations onusiennes, internationales et africaines. En outre, la coopération technique et scientifique entre les nombreux organismes compétents et centres d'expertise actifs sur le continent et leurs homologues en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et dans les Amériques, a permis de dégager de nombreuses approches novatrices pour cartographier les couches d'interaction entre la dynamique naturelle et humaine sur le continent. Les conclusions de l'initiative OCDE/CSAO sont particulièrement pertinentes pour ce travail.

Initiative du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO)

Cette plateforme internationale indépendante hébergée par l'OCDE vise à améliorer la gouvernance régionale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que la compréhension des transformations en cours dans la région, notamment l'urbanisation, et ses implications politiques.

Le groupe a constaté qu'entre 2001 et 2020, un tiers du PIB pouvait être attribué à l'augmentation de la population urbaine. Le CSAO a commencé à cartographier les centres de plus de 10 000 habitants et à associer les données d'urbanisation « officielles » et « spontanées », en intégrant l'étalement rapide de la croissance périurbaine qui a entraîné la création de conurbations. Cela a donné de meilleures projections démographiques. Par exemple : Le Caire compte près de 23 millions d'habitants selon la série de données du CSAO, un chiffre beaucoup plus élevé que d'autres sources. Les villes en grappes africaines sont l'épine dorsale de nombreuses économies prospères. Réduire les barrières frontalières facilitera leur développement.

Source : CSAO, 2022



Carte 1: espace vert urbain en Afrique, CSAO, 2023

La carte ci-dessus, dressée par l'initiative OCDE/CSAO aux fins du présent livre blanc, montre à la fois la taille des agglomérations urbaines et le pourcentage estimé d'espaces verts dans les municipalités de la zone.¹²

A l'échelle continentale, cinq ou six corridors urbains sous-régionaux peuvent être délimités. Alors que moins de la moitié des villes occupent plus de 40 % des zones vertes, les taches vert foncé (qui correspondent aux niveaux plus élevés de couverture verte) se concentrent dans les villes petites et moyennes. Cela correspond au fait que de nombreuses forêts et zones sauvages africaines s'urbanisent progressivement à mesure que les villes fusionnent. En Afrique subsaharienne, l'urbanisation se manifeste le plus fortement au niveau de la croissance et de la conurbation, ou métropolisation (10 000 à 150 000 habitants et jusqu'à 500 000 habitants), et chevauchent les lieux où se trouvent les points chauds de biodiversité et les principales zones protégées.

Outre la contribution évidente des grandes agglomérations

à la production et à la consommation, cela constitue un argument solide en faveur d'une meilleure gouvernance des interconnexions ville-campagne, et de la nécessité de lever les barrières politiques en encourageant les consortiums de municipalités, les partenariats entre écosystèmes et bassins hydrographiques, ainsi que la collaboration transfrontalière.

Lors des entretiens, plusieurs experts ont indiqué que les agglomérations et les interrelations entre municipalités doivent être utilisées pour planifier les services et les infrastructures : penser au niveau de la ville ne suffit plus. Un examen approfondi de ces données nouvelles suggère qu'il ne semble pas y avoir de corrélation directe entre la disponibilité des espaces verts et leur taille : il existe des petites villes avec une faible disponibilité et des grandes villes qui affichent jusqu'à 60% de disponibilité. Cela témoigne des conditions préexistantes en termes de couverture verte et des différents niveaux de compacité, ainsi que du rôle de la planification et de la gouvernance urbaines.

¹² Les cartes intègrent des données provenant de travaux co-rédigés par des membres de l'équipe du CSAO ([paper by Anderson et al., 2022](#)).

2.2 Caractéristiques du panorama de l'urbanisation en Afrique : défis et grandes tendances

Il existe sept caractéristiques majeures de l'urbanisation sur le continent.

1. Une population jeune en proie au chômage. En moyenne, 60 % de la population urbaine en Afrique subsaharienne a moins de 25 ans, un défi qui amène à s'interroger sur la manière de capitaliser sur le dividende démographique par l'éducation pour l'emploi des jeunes. La population jeune africaine, qui connaît une croissance rapide, est souvent considérée comme le plus grand atout du continent, s'il est correctement exploité. Mais entre-temps, les jeunes sont confrontés à un taux de chômage à peu près deux fois plus élevé que celui des adultes, avec des variations importantes selon les pays. Dans les zones urbaines, les taux de chômage sont élevés, et près de 83 % des emplois en Afrique sont informels, englobant une grande partie des jeunes demandeurs d'emploi du continent.¹³

2. Les « informalités » urbaines l'emportent sur le secteur formel. Dans la plupart des villes africaines, le secteur informel est plus vaste, plus dynamique et plus adaptatif que le secteur formel. Les villes où les logements, les économies et les institutions sont en grande partie non réglementés sont, dans les faits, souvent informelles ; c'est pourquoi le PIB de l'Afrique tend à sous-évaluer le volume de l'activité économique. Il existe également des modes informels de protection sociale et des marchés fonciers, des infrastructures et des prestations de services non réglementés, ainsi que des modalités complexes d'établissement et de gouvernance. Même s'il existe des exemples de densité extrême dans les bidonvilles et les établissements informels, la forme urbaine africaine se caractérise dans l'ensemble par une faible densité. Plus précisément, la construction périurbaine non réglementée, souvent par les classes moyennes urbaines ou la population expatriée, a engendré un étalement de faible intensité ou la suburbanisation des campagnes. Les populations qui vivent dans les bidonvilles sont souvent privées de raccordements aux réseaux d'eau et d'électricité de la ville, et paient beaucoup plus cher pour accéder à ces services auprès d'intermédiaires. Toutefois, leur manque de solvabilité perçue est souvent cité comme l'une des raisons du faible investissement dans les réseaux des

établissements urbains informels.

3. L'expansion accélérée des zones urbaines périphériques précaires. Dans l'ensemble, 90 % de la croissance urbaine survenue entre 1990 et 2015 n'a pas été planifiée (OCDE/CSAO, 2022), tandis que 100 % des zones urbaines précaires périphériques n'ont pas été planifiées avant la colonisation. Comme le montrent les cartes, c'est par l'étalement urbain que l'expansion prédatrice des villes africaines se fait au détriment des espaces verts et bleus, et contribue à la perte de biodiversité urbaine. Par exemple : la ville de Dakar a perdu 34 % de ses espaces verts entre 1998 et 2008. A Lagos, le couvert végétal s'est réduit pour représenter à peine 3 % de l'espace urbain central actuellement, et les 16 % encore observés sur l'ensemble de l'agglomération urbaine sont directement menacés (Anderson et al., 2022). Les espaces verts n'auront qu'un rôle limité pour faire face aux vagues de chaleur dans une ville comme Khartoum, où seulement 3 % de la population vit à proximité d'un espace vert, mais pourraient être une solution fondée sur la nature dans une ville comme Abuja, où 55 % de la population peut bénéficier de leurs effets de rafraîchissement.

4. La macrocéphalie des capitales. Malgré des taux élevés de croissance de la population urbaine, un haut degré de primauté urbaine règne encore dans de nombreux pays africains. Une ville (généralement la capitale) a une population, une activité économique et un pouvoir politique bien supérieurs à la deuxième ville du pays. Les capitales représentent souvent 20 à 40 % de la population urbaine des pays, mais captent une proportion beaucoup plus élevée des investissements urbains par le biais du budget national. Ce problème de structure globale du système urbain est ce qui a conduit le continent africain à insister avec succès pour que l'accent soit mis sur les villes ainsi que sur le système territorial national dans le cadre du processus Habitat III.

5. La grande vulnérabilité aux changements climatiques et aux risques de catastrophes environnementales connexes. Les chocs dus au changement climatique représentent des risques systémiques pour de nombreuses villes africaines. Selon l'indice de vulnérabilité au changement climatique (CCVI), les villes d'Afrique subsaharienne sont considérées comme « extrêmement exposées » en raison de leur taux élevé de croissance démographique aggravé par

13 https://www.ilo.org/africa/events-and-meetings/WCMS_842674/lang--en/index.htm

la médiocrité des infrastructures et des services urbains, et l'absence de systèmes de prévention et d'atténuation des catastrophes. La vulnérabilité, sociale et infrastructurelle, est souvent concentrée dans les établissements informels et pauvres.

6. La faiblesse institutionnelle et le manque de savoir-faire des villes africaines s'expliquent en partie par la fragmentation institutionnelle et la faiblesse des capacités techniques et managériales en matière de planification et de gestion urbaines. La dynamique d'urbanisation rapide, la forte croissance démographique et le manque de décentralisation (y compris la concentration des ressources dans les capitales) génèrent de vastes zones où le gouvernement, l'administration et les services sont loin d'être gouvernés.

La centralisation excessive de la prise de décision constitue un autre aspect de la fragilité institutionnelle. Dans un rapport récent, ONU-Habitat (2023) a découvert que, dans l'ensemble, la gouvernance est encore largement centralisée sur le continent. Dans les études de cas présentées, les cinq pays africains ont transféré ou transfèrent actuellement certains pouvoirs des gouvernements nationaux aux gouvernements locaux par le biais de réformes de décentralisation. Toutefois, le principe de subsidiarité n'a pas été pleinement appliqué, la gouvernance descendante et la faiblesse des capacités locales sont la norme. L'étude a révélé que les principaux défis à relever pour une gouvernance et une coordination efficaces à plusieurs niveaux sont les suivants :

- absence d'organisme de planification régionale actif et efficace ;
- chevauchement des attributions et mandats flous ; concurrence et conflits entre gouvernements ou au sein de ceux-ci ; mécanismes inadéquats de coordination interinstitutionnelle ;
- faible communication intergouvernementale, ressources insuffisantes et faibles capacités des gouvernements à différents niveaux ; processus décisionnels bureaucratiques et lents.

« En ce qui concerne les références pour les pays d'Afrique du Nord, l'écologie urbaine dans son ensemble est très peu étudiée. La littérature existante est également très parcellaire. Ainsi, sur nos projets, y compris dans le sud de la Tunisie, nous suivons une approche de laboratoire vivant, qui ne dépend pas uniquement de connaissances académiques/spécialisées. Nous constatons que les autorités comme les communautés locales sont plus réceptives à cette démarche. En outre, elle respecte les potentiels de chaque région et s'éloigne de l'approche générique. »

*Omar Wanas
Cofondateur d'Oecumene Spaces for Dignity*

7. La précarité du logement est un obstacle majeur au développement urbain. Elle entrave les investissements publics et privés et touche les pauvres de façon disproportionnée. L'administration du régime foncier est souvent constituée de deux systèmes parallèles : le système coutumier, qui ne repose souvent sur aucun document, et celui officiel. Le premier, qui prévaut dans les établissements informels, est une source majeure d'insécurité pour la population occupante, car sa propriété n'est pas reconnue lorsqu'elle est confrontée à des programmes d'administration publique ou de modernisation urbaine. Dans un environnement où la majorité des emplois se trouvent dans l'économie informelle ou souterraine, le régime foncier traditionnel sert souvent de capital informel dans l'économie parallèle. En outre, il existe des modes informels de protection sociale, ainsi que des marchés fonciers, des infrastructures et des services non réglementés.

14 Subsidiarité : « Principe selon lequel les décisions doivent toujours être prises au niveau le plus bas possible ou au plus près de l'endroit où elles auront leurs effets, par exemple : dans une collectivité locale plutôt que sur l'ensemble du pays. » (version française de la définition disponible sur Cambridge Dictionary)

Difficultés à intégrer la biodiversité dans la planification

La capitale de l'Assemblée métropolitaine de Kumasi et de la région Ashanti a connu une croissance rapide, passant de 350 000 habitants en 1970 à 2 millions d'habitants en 2010. Surnommée depuis longtemps « Garden City of West Africa » (ville-jardin de l'Afrique de l'Ouest) en raison de la richesse de sa flore et de sa faune, elle affiche une densité de population actuelle de 8 012 personnes au km² et un triplement des terrains bâtis (de 50 à 135 km² entre 1986 et 2007). Environ 35 % des forêts ont été converties en terre agricole, affectant les produits forestiers tels que les plantes médicinales, tandis que 45 % de la forêt et 88 % des plans d'eau ont été transformés en zones bâties.

En 1988, le Ghana a lancé un système de planification décentralisée. Le Shared Growth and Development Agenda for 2010-2013 (Programme commun de croissance et de développement pour 2010-2013) a établi un cadre pour la planification au niveau des assemblées métropolitaines, municipales et de district, mais plus de 70 textes législatifs ont un effet sur la planification de la biodiversité, en vertu de différentes législations, telles que la planification du développement, l'aménagement du territoire et un plan local, avec l'ordonnance sur l'urbanisme qui en impose la mise en œuvre.

Les urbanistes ont une compréhension partielle de la biodiversité, de son importance et de ses composantes, et ne peuvent en traiter qu'une partie restreinte par le biais d'instruments fondés sur les priorités sectorielles, sans tenir compte des objectifs de la CDB. Les règlements nationaux de construction, les codes de construction, le système de permis et les normes de planification du pays doivent être révisés. A l'heure actuelle, les données de référence sur la biodiversité dans le processus de planification sont insuffisantes. Comme l'une des personnes interrogées l'a formulé : « nous utilisons les expressions 'ressources environnementales' ou 'espaces verts', mais pas biodiversité ».

Source : Ahmed et Puppim de Oliveira, 2017

Réflexions sur le contexte institutionnel

Jean-Pierre Elong Mbassi, secrétaire général de CGLU Afrique, a remarqué que dans la plupart des pays, l'environnement institutionnel ne favorise pas l'action des gouvernements infranationaux (31 pays). Seuls 12 pays soutiennent activement l'harmonisation des politiques. Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine ont exprimé une forte volonté politique dans la Charte africaine des valeurs et principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local. Bien que 80 % aient pris des mesures pour améliorer la marge de manœuvre accordée par l'Etat aux gouvernements infranationaux, des difficultés subsistent pour traduire cette volonté en capacité d'actions concrètes et en modalités juridiques et institutionnelles favorables.

Source : entretien avec M. Mbassi ; CGLU Afrique et Cities Alliance, 2021

Les rôles et le contexte historique des informalités urbaines

Racines historiques et patrimoine colonial

Historiquement, les systèmes de production des agglomérations urbaines africaines – y compris l'agriculture, la foresterie, la pêche, les infrastructures et les secteurs de l'énergie – tendaient à capitaliser sur l'extraction des ressources naturelles disponibles dans leur voisinage ou sur leurs territoires. L'approvisionnement de base des villes était limité par la capacité de production restreinte d'un arrière-pays relativement confiné, ce qui rendait les villes de facto durables. Bien que certaines villes soient des centres de commerce extérieur, la sécurité des économies urbaines dépendait essentiellement des qualités d'un système de soutien métabolique localisé, dans lequel les écosystèmes locaux et les biens et services dérivés tels que l'alimentation, l'eau et l'approvisionnement en énergie (en particulier le bois de chauffage) étaient les plus importants. En d'autres termes, les villes ont été définies biorégionalement et intégrées dans les fonctionnalités de ce que l'on appelle aujourd'hui « le métabolisme urbain ».

Ces perspectives ont radicalement évolué avec la colonisation, en partie et également par la création du paradoxe des deux villes.

Les informalités urbaines : une contribution essentielle au fonctionnement des villes africaines

Les informalités urbaines jouent un rôle crucial dans le fonctionnement des villes africaines, non seulement en fournissant des opportunités économiques, mais aussi en façonnant de manière significative la structure sociale et spatiale de ces villes. Si les informalités urbaines apportent des contributions vitales aux villes africaines, elles s'accompagnent également de défis importants tels que la précarité, les conditions de vie difficiles et l'accès limité aux services publics. Par conséquent, il est essentiel pour les interventions de politique urbaine de reconnaître et de valoriser les contributions du secteur informel tout en cherchant à améliorer les conditions de vie et de travail dans ces espaces. Les approches inclusives et participatives, qui impliquent activement les populations qui résident et travaillent dans le secteur informel dans le processus de planification et de prise de décisions, sont essentielles pour assurer des interventions équitables et durables.

- Emploi : l'économie informelle fournit un emploi à une partie importante de la population urbaine, offrant des sources de revenus aux personnes qui, sans cela, seraient au chômage.
- Produits et services : sont accessibles et plus abordables sur les marchés informels.
- Entrepreneuriat : il est possible de créer et de développer des entreprises sans lourdes charges réglementaires.
- Logement : des logements abordables sont disponibles pour la population migrante récente et celle locale à faible revenu dans des communautés soudées et résilientes avec des réseaux sociaux solides, mais qui connaissent aussi de nombreux défis.
- Identité culturelle, créativité et innovation : renforcées par les marchés locaux, les festivals et autres événements communautaires. Le secteur informel est une plaque tournante pour la créativité et l'innovation, où les individus trouvent des solutions uniques aux défis quotidiens.

Infrastructure et services :

- Services essentiels : en l'absence de services municipaux adéquats, les communautés développent leurs propres systèmes pour fournir des services de base tels que l'eau, l'électricité et la gestion des déchets.
- Transports : les minibus et les taxis-motos jouent un rôle essentiel pour combler les lacunes dans les infrastructures officielles de transport.

Tissu social :

- Solidarité : un tissu social solide offre un soutien mutuel en partageant des ressources et des informations.
- L'autogestion et l'organisation communautaire gèrent souvent les ressources et les problèmes de la collectivité.

« Toute cette idée de « secteur informel » vient des approches des politiques économiques coloniales. Tout secteur qui dessert directement la population locale ou autochtone est considéré comme informel, dans la mesure où il n'est pas développé et géré par les colonialistes. Nos gouvernements les ont gardés ainsi et les ont sanctionnés par des impôts et n'en ont tiré aucun bénéfice en termes de politiques fiscales favorables, de crédit ou de prêts »¹⁵.

*Dr. Elvis Paul Tangem
Coordinateur de l'Initiative de la Grande Murailleverte, Commission de l'Union africaine
African Union Commission*

Intégration de la nature dans la planification du développement urbain

Les concepts de nature, de biodiversité et de services écosystémiques ont été naturellement intégrés dans la culture, l'histoire et les moyens de subsistance des villes africaines : le lien entre la nature, l'alimentation, l'eau et l'énergie est une évidence pour tout le monde, et fermement ancré dans les connaissances endogènes et traditionnelles africaines. Au cours d'un entretien, Jean-Pierre Elong Mbassi, secrétaire général de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique), a déclaré : « *au cours de ma carrière, je n'ai pas rencontré un seul maire africain qui ne soit pas conscient du rôle central que joue la nature pour les villes* ».

Il est parfois difficile de reconnaître ces liens dans le contexte urbain en Afrique. Alors que ces dernières décennies et depuis le rapport Brundtland, les pays développés ont défini le cadre de la planification urbaine en intégrant le caractère fondamental de l'environnement, l'intégration de la nature dans les besoins des citoyens africains a lieu depuis des milliers d'années.

Dans l'urbanisation africaine, le lien alimentation-eau-énergie-santé et résilience climatique a toujours joué un rôle central, et il y a une prise de conscience de la contribution essentielle des huit

¹⁵ https://www.linkedin.com/posts/luc-m-c-gnacadjja-43388426_secteurinformel-villeafricaines-activity-7097165739127631872-sBbg/?utm_source=share&utm_medium=member_ios

secteurs économiques prioritaires, de leurs impacts et de leurs dépendances sur la biodiversité par la CDB (de la décision 13/3¹⁶ : agriculture, pêche, foresterie, tourisme ; de la décision 14/3¹⁷ : infrastructure, santé, énergie et exploitation minière, fabrication et distribution), ainsi que des finances et de l'informatique.

« La reconnaissance de l'évolution culturelle des villes africaines ne fait toujours pas partie d'un projet mondial. La littérature urbaine montre encore que les villes africaines ont renoncé aux modèles d'organisation autochtones pour s'adapter aux modèles étrangers importés.

Le choc colonial a constitué un élément décisif de l'urbanisme africain par la juxtaposition et l'inévitable interpénétration de deux modèles apparemment contradictoires, l'ancien modèle autochtone et le modèle colonial.

La colonisation a bouleversé tant de pratiques en termes d'organisation socioculturelle ou morphologique d'antan. Un des problèmes aujourd'hui réside dans le fait que cette pratique de l'urbanisme n'a pas assez évolué... si nous ne changeons rien, le même modèle continuera d'être mis en pratique ».

*William Ahokpe
Urbaniste béninois*

16 <https://www.cbd.int/decisions/cop/13/3>

17 <https://www.cbd.int/decisions/cop/14/3>

CAPACITE POUR LA PLANIFICATION ET LE DEVELOPPEMENT URBAINS EN AFRIQUE

3.1 Autonomiser l'Afrique : mobiliser les compétences locales pour un développement urbain durable

L'un des objectifs de cette étude était d'évaluer s'il existait déjà des institutions africaines et établies en Afrique et des centres d'expertise et de technologie sur lesquels on pouvait miser pour les formes transformatrices nécessaires du développement urbain. Nous avons trouvé une cinquantaine de centres qui travaillent actuellement sur divers sujets et perspectives.

Près de la moitié d'entre eux sont des organismes mondiaux également établis en Afrique, d'autres sont importants au niveau régional ou sous-régional.

Nous avons également observé une sensibilisation et une mobilisation accrues de ce groupe important lors des réunions les plus récentes des Conférences des Parties du principal Groupe de liaison des accords multilatéraux (Conventions de Rio et Conventions relatives à la biodiversité), notamment dans les secteurs économiques et financiers.

Les écoles de pensée ou centres d'expertise compétents sur la planification urbaine et la gouvernance en Afrique font partie de nombreux réseaux productifs de coopération bilatérale, multilatérale ou mondiale, et impliquent principalement des partenaires européens, nord-américains, chinois et du Moyen-Orient. Le Réseau d'excellence sur la gouvernance foncière en Afrique l'illustre à merveille.



Le Réseau d'excellence pour la gouvernance foncière en Afrique et le renforcement des capacités au niveau sous-régional

Un partenariat entre universités et instituts de recherche africains a fait preuve de dynamisme dans la formation et la recherche sur la gouvernance foncière, avec plus de 70 institutions partenaires à travers le continent. Des directives pour l'élaboration de programmes d'études sur la gouvernance foncière ont été élaborées. Le réseau est soutenu par le Centre africain de politique foncière, un programme conjoint de la Commission de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique. Le programme est composé de pôles régionaux qui rendent compte des activités du projet, gèrent la production et la collecte de données, les plateformes de production et de diffusion des connaissances, facilitent les activités dans la région et organisent des programmes de formation, de bourses et de partenariats comme suit : Afrique centrale (Université de Yaoundé), Afrique australe (Namibian University of Science and Technology), Afrique de l'est (Ardhi University), Afrique du Nord (Institut agronomique et vétérinaire Hassan II), ainsi qu'un pôle en Afrique de l'ouest anglophone à la Kwame Nkrumah University of Science and Technology, et un pôle pour l'Afrique de l'ouest francophone à l'Université Gaston Berger.

Source: <https://nelga.org/>

Si la plupart de ces centres sont déjà en relation et coopèrent, il n'y a pas de coordination efficace des efforts au niveau mondial. Aucune source immédiate ou récente d'information et d'analyse comparative des approches et des initiatives africaines n'a été recensée. Il convient de poursuivre les travaux d'association, de comparaison et d'évaluation des implications et des potentiels de la situation des « deux villes » dans un contexte africain ou territorial, tout en remédiant aux lacunes importantes en matière de compréhension et de connaissances, et au besoin impérieux de mieux tirer parti de la coopération entre ces centres. Les conseils des personnes interrogées et notre propre expérience soulignent la nécessité d'un ensemble cohérent et complémentaire de scénarios africains reconnus dans la planification urbaine, plutôt qu'une approche africaine.

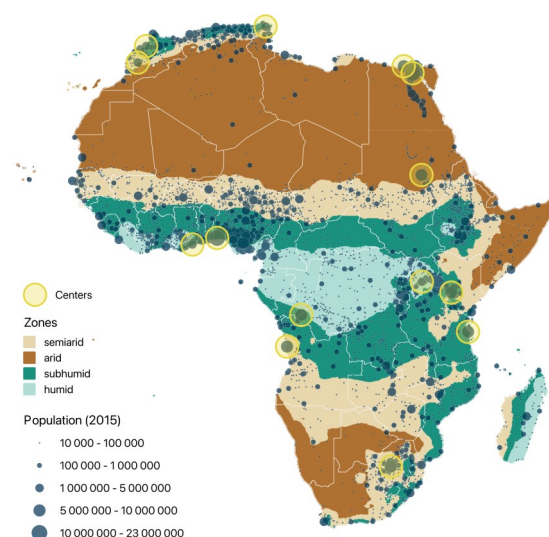
Lorsque l'on se penche sur le lieu d'établissement des centres d'expertise, on constate certaines tendances : beaucoup sont situés dans des grands centres urbains, agissant comme des laboratoires pluridisciplinaires et transculturels, et comme une référence pour les établissements d'enseignement supérieur ou les groupes de réflexion. Bien qu'il soit

urgent de soutenir les approches vertes de l'urbanisation dans les grandes villes, le risque de laisser de côté les petites et moyennes villes est réel.

Leurs écosystèmes, leurs contributions et les avantages escomptés de l'intervention sont plus directement pertinents pour la population qui y réside et qui est confrontée à un risque accru de dégradation et de perte de biodiversité. Les deux aspects sont liés par leurs empreintes de production et de consommation – l'expertise doit être construite sur la gouvernance durable de ces interconnexions ville-campagne.

L'urbanisation africaine a ses spécificités et ses caractéristiques historiques propres : il peut donc être plus judicieux de favoriser la diversité au sein des approches, en s'appuyant sur le savoir-faire local, avec des directives régionales et sous-régionales.

Sur la base des principaux centres et agences identifiés et avec lesquels elle a participé à cette évaluation, l'équipe OCDE/CSAO a délimité des zones agroécologiques à l'intérieur des agglomérations urbaines et noté leur emplacement. La répartition des centres peut être liée à de plus grandes agglomérations de développement urbain et aux liens de coopération culturelle et historique mentionnés dans le présent chapitre. Bien qu'il semble y avoir une distribution relativement bonne à travers les grands systèmes agroécologiques, des écarts entre 30 et 50 % peuvent être observés en fonction de la granularité de l'analyse.



Carte 2: Distribution des principaux centres d'expertise africains, Patino/Anderson, 2024

3.2 Organisations compétentes

De nombreux réseaux et organisations d'intérêt mondial sont actifs en Afrique. Nous avons trouvé 26 groupes actifs liés à des organisations internationales ou mondiales ayant un intérêt particulier ou une activité directement liée à l'urbanisation africaine (comme ONU-Habitat, la FAO ou le PNUE), huit groupes africains ayant une influence mondiale (comme l'African Center for Cities) et 20 organismes, principalement sous-régionaux, ayant une importance continentale et mondiale (comme l'EAMAU au Togo ou l'Université du Caire). Les exemples suivants sont particulièrement intéressants pour cette évaluation.

Programme des actifs naturels urbains de l'ICLEI (UNA)

Soutient les gouvernements locaux par le biais de trois axes : les rivières, les côtes, ainsi que la résilience et la restauration.

L'UNA a développé des outils et des méthodes, a permis la coproduction de processus transdisciplinaires et la transformation institutionnelle dans huit villes africaines en localisant des cadres internationaux clés, y compris le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique. Les réalisations comprennent la stratégie et le plan d'action de Lilongwe pour la biodiversité et ses composantes relatives aux fleuves urbains et à la revitalisation, une matrice de coordination pour la collaboration des acteurs clés à Dar es-Salaam, et le plan de revitalisation de Ras Mekonnen dans le centre d'Addis-Abeba.

Une analyse de la situation a fourni la base de référence pour un plan de gestion des actifs naturels côtiers de Nacala et a travaillé sur un cadre de prise de décision pour les ripostes adoptées par les des villes face au changement climatique à Quelimane. Une série de manuels présente les principaux éléments de réflexion pour intégrer les actifs naturels urbains dans les processus de planification urbaine et de prise de décisions en Afrique subsaharienne.

Projet INTERACT-Bio

La mise en œuvre de stratégies et de plans d'action infranationaux en matière de biodiversité est soutenue par des initiatives d'investissement ciblées, le renforcement des capacités et la facilitation de partenariats avec des mécanismes de préparation de projets et des institutions de financement au Brésil, en Inde et en Tanzanie. En Chine, en Colombie et en Afrique du Sud, le projet cartographie, évalue et teste les instruments et mécanismes de financement qui soutiennent les actions locales en faveur de la biodiversité.

D'autres approches de planification sont:

Expérimentation urbaine : ajuster et modeler les paysages existants grâce à des expériences urbaines à petite échelle. Ceux-ci peuvent modifier la façon dont le paysage fonctionne en tant que système, permettant une plus grande adaptabilité dans la planification et libérant l'innovation dans l'informalité.

Planification de scénarios : moyen de visualiser le déroulement de scénarios futurs possibles.

Réaménagement d'établissements (« re-blocking ») : processus communautaire de refonte de la disposition des établissements informels denses en regroupant et en réorganisant le plan au sol pour utiliser l'espace au service de la santé, de la sécurité et du bien-être, en favorisant tout particulièrement la prestation rapide de services aux établissements informels.

Sources: cbc.iclei.org/urban-natural-assets/
interactbio.iclei.org/cities/
interactbio.iclei.org/city/dar-es-salaam/

UrbanShift : la mise en réseau du PNUE à l'échelle mondiale, axée sur les questions locales

Maroc : révision du cadre de planification urbaine, élaboration de plans d'affaires dans les secteurs de la gestion des déchets, de la biodiversité et des ressources en eau, et promotion de solutions basées sur la nature (NBS) dans le cadre d'un projet pilote d'agrobiodiversité et de systèmes de mobilité durable.

Rwanda : amélioration de l'accès aux services essentiels, renforcement de la résilience face aux risques climatiques et aux catastrophes naturelles, et renforcement de la planification et de la gestion urbaines intégrées. Des études pour la réhabilitation de cinq zones humides à Kigali ont été lancées et une enquête LiDAR a été réalisée pour donner des informations sur la construction de points chauds d'inondation à Kigali et l'élaboration du plan directeur des eaux pluviales de la ville. Kigali a accueilli la première African City Academy d'UrbanShift en mai 2022.

Source: <https://www.unep.org/topics/cities/integrated-planning/urbanshift-programme>

Le cas de l'Ecole africaine des métiers d'architecture et d'urbanisme (EAMAU) à Lomé, Togo, et de son projet PLATeVAS (Plateforme Territoire et Villes d'Afrique Subsaharienne) illustre l'apport d'une expertise globale dans le contexte africain.

L'Ecole africaine des professions d'architecture et d'urbanisme

Le projet PLATeVAS est une communauté scientifique, pédagogique et professionnelle unie pour la mise en place d'approches panafricaines en architecture et en urbanisme.

La valeur ajoutée de son doctorat réside dans la supervision par des spécialistes africains de renom avec le soutien de partenaires des pays du Nord. Le projet s'inscrit dans la lignée des études postcoloniales et de subalternités. Il promeut une approche axée sur la réflexion ainsi que les connaissances et le savoir-faire africains pour l'Afrique.

Il identifie des thèmes de recherche communs : le logement, le patrimoine dans une perspective de développement durable, les interconnexions ville-campagne, la mobilité et les services publics connexes entre la ville formelle et les quartiers spontanés.

Sources: <https://www.eamau.org/>, interview with Dr. Coffi Aholou, Director

« CitiesWithNature » constitue un autre exemple intéressant de la façon d'aider les villes africaines à améliorer les solutions au niveau mondial. Fondée par ICLEI, The Nature Conservancy et l'UICN, cette plateforme commune permet aux villes de dialoguer avec le GBF et de tirer parti de ses outils.

La plateforme « CitiesWithNature »

Il s'agit d'un guichet unique pour les villes créé en vue de soutenir le GBF et les engagements connexes dans le cadre d'accords multilatéraux relatifs à l'environnement.

En 2023, environ 90 villes africaines avaient rejoint la plateforme, comme la ville du Cap et la municipalité de Makindye Ssabagabo.

Le projet a également contribué à renforcer les capacités dans l'optique d'intégrer les ressources naturelles et la biodiversité dans la planification par le biais du programme sur les ressources naturelles urbaines pour les villes de plusieurs pays africains (Ethiopie, Tanzanie, Malawi, Mozambique, Kenya, Sierra Leone et Ghana).

CitiesWithNature a également soutenu des stratégies et des plans d'action locaux en faveur de la biodiversité à Lilongwe, au Malawi, à Ubongo et à Dar es-Salaam, où un Atlas thématique des avantages de la nature (Karutz et al., 2019) a été élaboré.

La plateforme travaille également avec la municipalité du district de Waterberg, ainsi qu'avec Johannesburg qui a élaboré un plan biorégional, une exigence légale dans le cadre de la Loi sur la biodiversité en Afrique du Sud.

Source(s): citieswithnature.org/ Interviews with Ingrid Coetzee, ICLEI Director, Biodiversity and Health

L'innovation dans la coopération et l'intégration de la nature dans les villes sont également des enjeux fondamentaux pour les centres d'expertise ouest-africains, comme le Centre d'excellence régional sur les villes durables en Afrique, établi au Togo.

Centre d'excellence régional sur les villes durables en Afrique

Le centre travaille sur : l'enlèvement et la gestion des déchets solides tout en optimisant l'utilisation des ressources et en réduisant la pollution et la pauvreté ; un accès équitable aux services essentiels et au logement pérenne ; l'accès à des moyens de transport abordables et efficaces ; l'emploi, le développement d'une économie circulaire et la gestion des espaces partagés. Il propose des formations et des projets de recherche sur la planification participative, l'assainissement, la mobilité durable, le droit à la ville et aux territoires inclusifs et l'habitat durable. Il soutient également les partenariats avec les institutions en charge des questions urbaines pour améliorer l'implication des acteurs dans la gestion durable de la ville.

Source(s): <https://www.cervida-togo.org/>, interview with Prof Benoit Danvidé, Director for Urban Management

TRANSFORMATION ET STABILITE DE LA GOUVERNANCE URBAINE EN AFRIQUE

4

Cette étude met en évidence le potentiel des informalités positives pour la nature comme le plus réalisable, en réorientant, en organisant, en développant et même en subventionnant ces fonctionnalités ville-campagne en vue d'une formalisation progressive. Intégrer la nature et les populations dans un contexte urbain africain implique de garantir la contribution perçue constante de la biodiversité à la sécurité alimentaire, hydrique et nutritionnelle, ainsi que son lien immédiat avec l'énergie, le changement climatique et la santé. Les liens qui sous-tendent l'économie et le bien-être sont solidement ancrés dans les connaissances endogènes et traditionnelles africaines. Plusieurs personnes interrogées ont mentionné que « quand il y a de la nourriture, il y a – ou du moins il peut y avoir – la paix ».

Cela nécessite de prioriser et de faciliter les moyens de subsistance et les flux de richesses liés à l'agriculture urbaine ou périurbaine, à l'agroforesterie et aux produits connexes non ligneux. Cela exige que les responsables de la gestion urbaine et territoriale tiennent également compte de l'élevage, de l'aquaculture et de la foresterie parmi les différentes utilisations des terres et des côtes. Au-delà de cet aspect, cela implique d'intensifier l'application des interconnexions ville-campagne sur les services écosystémiques à travers le lien territorial, et d'intégrer les contributions de la nature dans les secteurs, en brisant les frontières et les limites politiques.

Les études et les entretiens ont révélé que les liens entre les zones urbaines et rurales des pays africains permettaient également d'inverser l'exode au bénéfice des zones rurales grâce à l'augmentation des envois de fonds, des crédits et des services fournis par les banques régionales et les institutions de microfinance.

Selon ONU-Habitat, on estime que la moitié de la perte de biodiversité associée à la consommation dans les pays développés se produit en dehors de leurs frontières territoriales ; plus d'un quart des ré-



percussions sur la biodiversité en Afrique peuvent être attribués à la consommation dans d'autres régions du monde.

Entre un quart et la moitié des impacts environnementaux (émissions de dioxyde de carbone, polluants chimiques, perte de biodiversité et épuisement des ressources en eau douce) liés à la consommation sont ressentis dans des régions autres que celles où la consommation a lieu, même à l'échelle des réalités africaines. Les villes et les agglomérations africaines détiennent également un immense pouvoir sur les terres et les paysages marins bien au-delà de leurs frontières (ONU-Habitat, 2022).

Depuis la conférence HABITAT III, coordonnée par ONU-Habitat, et avec la participation du Secrétariat des accords multilatéraux, y compris la CLD et la CDB, les organismes des Nations Unies ont élaboré une série de guides techniques sur la manière d'appliquer ces liens sur l'ensemble des domaines, des niveaux de gouvernance et des secteurs, y compris dans le domaine de la biodiversité.

Deux documents d'information connexes ont été lancés à la Conférence des Parties de la CDB (ONU-Habitat, 2022). Le document sur les interconnexions ville-campagne relève que la nature est le fondement d'un développement durable du territoire. Il indique que les implications d'une approche territoriale de la biodiversité nécessitent une réflexion systémique, un nouveau langage dans la planification, la gestion et le suivi des connexions des villes avec leurs arrière-pays et écosystèmes reculés à plusieurs niveaux simultanément. Le document propose dix principes à appliquer à une approche différenciée sur le plan territorial. Il souligne que de nouveaux partenariats sont nécessaires pour reconfigurer les caractéristiques relationnelles institutionnelles, administratives et politiques. Il s'agit d'un apprentissage par le système, en coopération entre les domaines et les niveaux de gouvernance.

Dans la région de Valle del Aburrá en Colombie, la ville de Medellín a mené ses neuf municipalités voisines dans un cycle positif de développement métropolitain de 10 ans. Cela a abouti à la Déclaration des aires métropolitaines de la Valle del Aburrá-Medellín¹⁸. Les applications des interconnexions ville-campagne dans la région du Grand Antananarivo à

Madagascar, par le biais de la coopération informelle entre les organismes, constituent un autre exemple intéressant.

Utiliser les liens d'interdépendance pour relever les défis de l'extrême pauvreté à Antananarivo, Madagascar

A partir de 2015-2020, la superposition des interconnexions ville-campagne a permis aux acteurs du développement de collaborer et de mettre en œuvre des approches novatrices :

PRODUIR : a proposé une approche intégrative de l'assainissement dans les zones vulnérables par le biais de micro-plans directeurs.

Projet ASA (appui à l'agroforesterie) : a contribué à reboiser 10 000 ha autour de la ville pour l'énergie ligneuse, et a fourni des foyers améliorés à 70 000 familles. Plus de 5 000 producteurs ont été formés aux pratiques agroécologiques, dont 300 les ont entièrement adoptées. Quarante-dix collecteurs villageois ont été soutenus dans leur effort de mise en relation des producteurs et des clients, et 60 ont reçu un soutien pour créer leur entreprise.

LOOWATT : évolue dans le secteur de l'assainissement liquide en installant des toilettes mobiles et en collectant les déchets pour produire du biogaz et du compost vendus pour le jardin.

ALISOTA : soutient l'assainissement durable des déchets liquides et solides dans les communautés périurbaines.

POSITIVE PLANET : les éboueurs et leurs familles ont accès à un centre de services sociaux où ils reçoivent une formation et un soutien pour les entreprises dans le recyclage et la revalorisation des déchets.

Les approches participatives ont contribué à bâtir une base de connaissance, de confiance et de cohésion sociale, ce qui a facilité la fertilisation croisée et la collaboration entre les acteurs. La formation à la gestion financière des producteurs leur a permis de réinvestir dans leurs entreprises et de se développer lentement mais de façon constante. L'intégration des conseils municipaux dans les stratégies a été un important moteur.

Le défi de l'intégration des aspects liés à la biodiversité dans les secteurs économiques est facilité par la territorialité des interconnexions ville-campagne, leur localisation, le sentiment d'appropriation de la communauté et la traçabilité.

Source: Currie, 2021a (ICLEI/IFWEN case study series)

L'Afrique compte quelque 635 villes transfrontalières qui abritent près de 8 % de la population urbaine totale du continent, dont dix capitales nationales et six villes de plus d'un million d'habitants. Au Bénin, en Gambie, au Lesotho, au Swaziland et au

¹⁸ <https://subnationaladvocacyfornature.org/resource/aburra-valley-medellin-declaration-of-metropolitan-areas-to-the-post-2020-global-biodiversity-framework/>

Togo, plus de la moitié des villes sont des agglomérations transfrontalières. Des villes efficaces et compétitives connectées les unes aux autres sont essentielles pour la mise en œuvre du marché unique de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et pour une meilleure intégration du continent dans l'architecture post-COVID-19 en évolution de la mondialisation et qui requiert des chaînes de valeur sous-régionales et régionales en vue d'une transformation sobre en carbone de l'économie mondiale.

Sur cette base, nous proposons **cinq modalités d'action accélérées** qui sont des voies à suivre dans les stratégies à venir.

4.1 Rendre les informalités officielles

Intégrer les informalités urbaines fonctionnelles dans une coopération institutionnelle accrue, en bénéficiant d'incitations et en évitant les pertes liées à la corruption et à l'illégalité.

Les gouvernements locaux et infranationaux à tous les échelons peuvent aider à formaliser certains avantages de l'informalité. La reconnaissance et la mise en lumière des avantages et le potentiel de revitalisation de l'informalité font partie des gains les plus significatifs. Pour que l'urbanisation se développe de manière durable, les gouvernements locaux et infranationaux doivent changer leur façon de penser et de réagir à l'informalité à tous les niveaux : les élus fixent une réglementation et des normes qui soutiennent la formalisation progressive des gains, les acteurs exécutifs mettent ces plans en œuvre, et le pouvoir judiciaire veille à ce que le système juridique soit utilisé de manière équitable et fructueuse. Le secteur informel joue un rôle important et doit être intégré dans les plans urbains et les efforts de conservation. Les six recommandations suivantes vont dans ce sens.

a) Valoriser les terres, les côtes et les territoires au-delà de la fracture formelle-informelle grâce à des approches novatrices et participatives

Etant donné que l'on ne peut planifier, évaluer ou gérer efficacement ce que l'on ne comprend pas ni ne valorise, des systèmes fonciers dynamiques et efficaces doivent être développés, et le financement foncier doit être réformé pour apporter une valeur ajoutée à la gestion durable des terres. Peter Ahmad, urbaniste du Cap qui travaille actuellement avec le collectif Ranyaka, souligne le rôle préjudiciable de l'informalité dans le régime foncier car elle

empêche la population de faire les meilleurs choix. En outre, cela entrave le compromis entre la promotion immobilière pourvoyeuse de recettes fiscales, les besoins en logements sociaux et les espaces verts ouverts pour les fonctions sociales nécessaires aux résidents. Le travail de Ranyaka se construit sur les liens sociaux et les avantages des fonctions urbaines, y compris les ressources naturelles, les êtres vivants de toutes les espèces, les écosystèmes, et leurs avantages et services pour la population. Les lignes directrices suivies par le collectif correspondent aux 18 catégories de contributions de la nature aux personnes énoncées par l'IPBES (s.d.) et peuvent être liées au lien alimentation-eau-énergie dans les interconnexions ville-campagne qui ouvre la voie à une coopération créative fondée sur la science.

Les directives en matière de financement et d'investissement peuvent tirer des enseignements des systèmes de services urbains informels et traditionnels. Par exemple : le Centre pour le financement du logement abordable en Afrique (CAHF), un groupe de réflexion indépendant qui travaille principalement au Kenya, au Nigeria, en Ouganda, au Sénégal et en Afrique du Sud pour soutenir et développer les marchés du logement afin d'améliorer leur accessibilité économique, et dont les travaux de recherche, d'information sur les marchés et de plaidoyer ont été condensés dans un MOOC (cours en ligne en libre accès) intitulé « Making housing markets work in African cities: understanding the role and opportunities of finance » (CAHF, 2023).

Transformation de la communauté Ranyaka en Afrique du Sud

Fondé en 2013 en tant que cabinet de conseil en urbanisme à but non lucratif, le collectif Ranyaka entend avoir des répercussions socioéconomiques tangibles d'une manière qui mobilise activement « les héros qui sont déjà là ».

Le collectif travaille sur le profilage des communautés et sur la co-conception de plans de quartiers durables reposant sur des principes d'aménagement du territoire solides, suivis d'une stratégie de développement. Ranyaka aide les communautés à mettre en œuvre des programmes et des projets pour une période minimale de trois ans, à mesurer le retour sur investissement social et environnemental, à ouvrir des opportunités d'investissement pour les bailleurs de fonds et les donateurs qui recherchent un changement durable et mesurable, et à établir des partenariats avec les parties prenantes dans de multiples secteurs.

L'équipe est présente dans 28 communautés de 12 villes de huit provinces d'Afrique du Sud, travaillant avec les habitants, les organisations de la société civile, les institutions

professionnelles, les entreprises, les autorités publiques de tous niveaux, les établissements universitaires et les agents de changement locaux. Ce travail a contribué à loger et à fixer des règles d'occupation pour environ 4 millions de personnes.

Sources: <https://ranyaka.co.za/what-we-do/> , and interview with Peter Ahmad.

b) Comblent le fossé des infrastructures et des services urbains de manière créative

L'Afrique pourrait profiter du fossé infrastructurel pour repenser, expérimenter les approches existantes et inventer des modèles adaptés à l'émergence socioéconomique du continent. Cela implique de rechercher et de développer les approches déjà testées dans les villes informelles. Il s'agit également d'améliorer l'accès aux infrastructures et aux services dans les zones périphériques et les bidonvilles, en les connectant aux services grâce à des approches globales et innovantes des réseaux et services d'infrastructures urbaines (eau, énergie, accès à internet, éducation, santé, transport, accès aux services financiers, etc.).

c) Restaurer et revitaliser les fonctions des villes en tant que centres de planification pour la compétitivité et la résilience

Ce volet doit notamment prévoir la réduction des vulnérabilités aux catastrophes et la gestion des risques en renforçant la résilience climatique et la connectivité. Il comprend des systèmes de planification et de gestion, d'anticipation et d'alerte précoce, d'adaptation et de résilience à la sécheresse. Les villes en Afrique doivent relier leurs citoyens, territoires, économies et écosystèmes aux niveaux local, métropolitain, infranational, national, transfrontalier, régional et mondial. La mobilité intelligente en est un exemple. Les systèmes informels des villes africaines sont souvent flexibles et s'appuient sur des conditions territoriales et culturelles.

d) Définir, promouvoir, préserver et restaurer les infrastructures urbaines vertes et bleues et les espaces publics, en tirant parti de la connectivité des écosystèmes

Les infrastructures urbaines vertes et bleues définissent des villes intelligentes et durables et fournissent de nombreux services bancaires, comme le souligne la cible 12 du GBF. Par ailleurs, les bénéfices économiques peuvent être étudiés par le prisme des interconnexions ville-campagne sur le lien alimentation-eau-énergie-santé.

e) Associer innovation sociale et innovation technologique

Les perturbations de la pandémie de COVID-19 et les effets de la riposte sur l'économie urbaine ont mis en évidence les graves conséquences de la fracture numérique, en particulier dans les établissements informels situés en périphérie des villes, en raison du coût très élevé de l'internet mobile. Cependant, ils ont également révélé la résilience des communautés urbaines qui ont réagi par des innovations sociales et l'utilisation d'internet (Duarte, 2021).

Les interconnexions ville-campagne sur le lien alimentation-eau-énergie-santé peuvent tirer parti de la transformation numérique urbaine pour avoir un impact sur le développement rural et faire progresser l'intégration territoriale, en soutenant la création de liens positifs mutuellement bénéfiques tels que la connectivité, l'accès aux services financiers, l'accès à l'éducation et aux services de santé, etc. La transformation numérique peut également soutenir l'adaptation et la résilience des agriculteurs au changement climatique, en leur fournissant un accès numérique aux services de vulgarisation agricole, aux informations sur les marchés, aux prévisions météorologiques et aux systèmes d'alerte précoce. Des solutions reposant sur des infrastructures et des services numériques font leur apparition dans certains pays d'Afrique subsaharienne (p. ex. : au Kenya, au Rwanda et au Bénin). Il s'agit notamment de centres numériques communautaires tels que ceux déployés dans 44 des 77 gouvernements locaux du Bénin (Gnacadjia, 2022), avec l'ambition de couvrir bientôt tous les centres urbains du pays, et d'une série d'autres initiatives (voir Sabiti, 2023).

L'innovation est à la fois sociale et technologique : il s'agit de reconnecter les fonctions de la ville d'origine. Elle valorise souvent le savoir-faire endogène et les connaissances traditionnelles qui apportent de l'efficacité dans des contextes informels. Dans ces cas, l'informatique représente simplement un moyen permettant d'atteindre plus rapidement un but social. La jeunesse africaine peut être encouragée à tirer parti de l'informatique et des objets connectés pour combler les lacunes en matière d'infrastructures et de connectivité grâce à une transformation numérique verte, p. ex. : via des registres décentralisés tels que la blockchain, et en

utilisant des appareils portables et un écosystème d'applications africaines.

f) Recours à des canaux de financement innovants et fiables

Des efforts novateurs et fiables sont nécessaires pour réorienter les ressources financières mondiales et régionales qui influent sur la croissance urbaine d'aujourd'hui grâce à une décentralisation soigneusement planifiée et stratégique vers les agents phares du changement, pour un développement durable respectueux de la nature qui peut mobiliser les petites, moyennes et grandes agglomérations en Afrique. Il s'agira à la fois de créer des programmes de constitution de viviers plus importants et d'investir dans des start-ups innovantes qui améliorent la qualité de vie urbaine et encouragent la formalisation des gains et des enseignements tirés de l'informalité vers des services et des avantages. Il faut littéralement un village pour changer la finance.

Les acteurs de la finance et de l'investissement peuvent intensifier l'application des interconnexions ville-campagne et intégrer les contributions de la nature dans différents secteurs, en faisant participer les gouvernements locaux et infranationaux et en franchissant les frontières et les limites politiques qui entravent la coordination. L'éco-village Chololo à Dodoma, en Tanzanie, illustre le cas d'un projet intégré développé en partenariat avec des organismes locaux et financé par un investissement extérieur.

L'expérience de l'éco-village Chololo

Le conseil municipal de Dodoma et son réseau environnemental ont collaboré avec l'Institut de planification du développement rural, l'Institut de recherche agricole Hombolo et d'autres institutions locales pour transformer le village de Chololo, 5 000 habitants, en éco-village.

Une équipe participative d'aménagement du territoire a été mise en place. Des espaces réservés à l'agriculture, à l'élevage, aux établissements, aux forêts, aux routes et aux aires de jeux ont été délimités. Une assistance a été fournie pour enregistrer le plan au niveau du district. Des instituts de recherche réputés ont soutenu le projet, sans négliger les connaissances traditionnelles.

400 agriculteurs ont bénéficié d'une aide technique pour le développement d'une agriculture respectueuse du climat et productive, y compris des semences, du travail du sol et des mesures de conservation des sols. Par ailleurs, ils ont reçu des aides pour produire, pratiquer des cultures intercalaires et l'assolement, et ont reçu des varié-

tés améliorées d'animaux domestiques, de ruches et de petites exploitations de tilapia. Des technologies de collecte des eaux pluviales sur les toits ont été appliquées, et des barrages souterrains et sablonneux ont été installés pour capter les précipitations et assurer leur disponibilité tout au long des saisons. Des panneaux solaires, des digesteurs et des foyers améliorés ont été installés, des formations ont été dispensées sur les moyens de subsistance alternatifs.

La plupart des projets intégrés tendaient à être pilotés par les bailleurs, ce qui limitait leur reproduction et leur expansion. Certaines zones consacrées à l'agriculture étaient destinées à l'implantation d'une base militaire, ce qui représentait une rupture entre la stratégie nationale et les besoins locaux. Bien que la poursuite de cette approche soit incertaine, les plans de développement du conseil municipal seront influencés par cette expérience.

Source(s): Currie, 2021b ((ICLEI/IFWEN case study series)

Ces types d'initiatives peuvent tirer davantage d'enseignements de l'approche sociale et axée sur les entreprises du Fonds mondial de développement des villes (FMDV)¹⁹. Lancé par des membres de l'Organisation mondiale de Cités et Gouvernements locaux Unis (CGLU) et METROPOLIS, avec une grande communauté²⁰, FMDV a pour mission de développer et de promouvoir des solutions d'investissement et de financement pour améliorer le développement urbain.

FMDV collabore actuellement avec la région de Nouakchott en Mauritanie pour définir, financer et tester, à travers des actions pilotes, la manière dont les solutions fondées sur la nature peuvent contribuer à résoudre les défis urbains, en particulier dans les secteurs de la mobilité urbaine et de l'éclairage public. Avec le soutien de la Commission européenne et du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), la FMDV et la région de Nouakchott testent également des solutions, évaluent les impacts et conçoivent la phase de déploiement à grande échelle, notamment pour lutter contre l'érosion et fournir de l'ombre et des puits de carbone à la population.

Ces approches devraient s'intensifier et être appliquées systématiquement grâce aux nombreux investissements qui sont réalisés. La huitième reconstitution récente (2022-2026) du FEM illustre un des moyens de procéder.

¹⁹ www.fmdv.net

²⁰ Plus de 1 500 villes et régions dans une centaine de pays, 250 entreprises, bailleurs et organismes de l'ONU.

4.2 Intégrer le lien avec la filière agroalimentaire, ou les interactions entre alimentation, eau, énergie et santé, comme outil d'équité dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire

Le Groupe international d'experts sur les ressources (2021) a constaté que lorsqu'elles sont conçues pour soutenir les communautés pauvres, l'agriculture urbaine et périurbaine et l'agroforesterie peuvent améliorer la nutrition, accroître le bien-être, réduire la pauvreté et générer des moyens de subsistance dans les villes. A Kampala, en Ouganda, L.-M. Hemerijckx et d'autres chercheurs ont découvert que 50 % de la nourriture consommée dans la ville provient d'une zone située dans un rayon de 120 km, dont 10 % de la ville elle-même. Dans l'ensemble, les activités agricoles urbaines sont deux fois plus importantes que les importations internationales pour l'approvisionnement alimentaire urbain, et les sources locales peuvent être de meilleure qualité et plus responsables, mais elles peuvent avoir un coût plus élevé. Les citoyens établis et à revenu élevé de Kampala ont un bassin alimentaire plus local en raison de leur participation plus importante à l'agriculture urbaine. Les nouveaux arrivants urbains à faible revenu ou ceux des zones rurales de l'Ouganda dépendent fortement des petites surfaces qui s'approvisionnent en produits alimentaires plus loin dans les grands centres de distribution où les aliments industrialisés de mauvaise qualité sont répandus. Profitant de sa proximité avec les consommateurs, l'agriculture urbaine-régionale diversifiée et coordonnée peut amener davantage d'initiatives vertes, et peut ainsi réduire la pauvreté et promouvoir la résilience aux perturbations du système alimentaire (Hemerijckx et al., 2023).

Notre expérience, confirmée par des entretiens, montre que les mécanismes de gouvernance agroalimentaire, tels que les conseils de politique alimentaire, fonctionnent mieux si leurs fonctions informelles sont progressivement institutionnalisées au sein des gouvernements infranationaux, régionaux ou territoriaux. L'institutionnalisation implique la création de l'infrastructure politique et de gouvernance qui permettra aux municipalités interdépendantes et aux principales parties prenantes de concevoir de nouvelles initiatives agroalimentaires et d'adapter les politiques et stratégies existantes en tenant compte des nouvelles circonstances. En outre, trouver une institution pour héberger des pla-

teformes multipartites liées aux systèmes agroalimentaires, habituellement sous la forme d'une unité des systèmes agroalimentaires au sein d'une municipalité, est essentiel à leur pérennité, tout comme un budget spécifique. Dans la plupart des cas, l'influence des plateformes multipartites sur l'affectation budgétaire aux initiatives des systèmes agroalimentaires est limitée. Par conséquent, les municipalités peuvent jouer un rôle essentiel dans l'intégration de plateformes transfrontières formelles ou opérationnelles de gouvernance alimentaire dans leur cadre réglementaire et budgétaire métropolitain ou territorial par le biais d'ordonnances, de la planification budgétaire et programmatique annuelle ou d'autres décisions.

Le potentiel de l'agriculture urbaine pour faire progresser de multiples objectifs de développement durable

Des travaux publiés par le PNUE, l'IRP, la FAO, le FIDA, l'UNICEF, le PAM et l'OMS proposent sept points de politique qui commencent par définir l'objectif d'une politique alimentaire urbaine, expliciter les compromis éventuels et développer des partenariats agricoles et alimentaires régionaux ville-campagne à plusieurs niveaux, tels que les marchés agricoles ou les coopératives laitières, comme suit :

- reconnaître l'agriculture urbaine dans un système régional ville-campagne plus vaste ;
- caractériser les différents modes d'agriculture urbaine au sein des villes ;
- reconnaître les avantages potentiels de l'agriculture urbaine ainsi que les compromis qu'elle implique ;
- comprendre les diverses raisons de poursuivre l'agriculture urbaine dans les villes ;
- évaluer l'intensification de l'agriculture terrestre par rapport aux modes alternatifs dans les villes ;
- appuyer la collecte de données locales sur les bénéfices environnementaux de l'agriculture urbaine ; et
- identifier les avantages potentiels et les dommages involontaires pour l'environnement et la santé humaine.

Source: International Resource Panel (2021 and 2022)

Production et commercialisation alimentaires en Tanzanie

Le Programme d'appui à l'infrastructure de commercialisation, à l'ajout de valeur et à la finance rurale a été créé pour aider les petits producteurs à surmonter les principaux obstacles dans la chaîne de valeur agroalimentaire.

Le projet a permis de remettre en état des routes rurales, de renforcer les systèmes de transformation agroalimentaire et d'information sur les marchés agricoles, d'appuyer la capacité de production et de prise de décisions sur les

marchés, et d'accroître la capacité des institutions financières rurales et périurbaines.

Le programme s'est traduit par des augmentations significatives du revenu agricole (16 %), des cheptels (11 %) et des moyens de production pour les ménages bénéficiaires (7 %). On a également observé une augmentation des rendements des cultures (29 %), du revenu agricole (18 %) et de la diversité alimentaire des foyers (4 %). Les marchés alimentaires territoriaux fournissent également des emplois aux femmes (entre 57 et 81 % dans les marchés cartographiés au Malawi et en Tanzanie).

Source: FAO et al., 2023

Programme des entreprises rurales au Ghana

En fournissant de la nourriture aux populations les plus vulnérables en milieu urbain, les vendeurs de rue informels jouent un rôle majeur en Afrique. Au Ghana, le Rural Enterprises Programme (Programme des entreprises rurales) investit dans l'officialisation progressive de la transformation agroalimentaire dans les zones périurbaines.

Le projet a permis de mettre en place des services durables de développement des entreprises au niveau des districts dans les centres périurbains, de renforcer les capacités et de dispenser une formation sur les équipements de transformation industriels, et de faciliter les liens avec les institutions financières, notamment les banques rurales et périurbaines. Le revenu total, les actifs durables et le revenu des entreprises étaient, respectivement, de 50 % ; 55 % et 25 % plus élevés pour les ménages bénéficiaires par rapport aux ménages non bénéficiaires. La diversité alimentaire des ménages a augmenté de 10 %.

Source: FAO et al., 2023, p.115, citing an IFAD report.

Défis et solutions pour l'agriculture urbaine à Accra

Au Ghana, plus de 80 % des terres appartiennent habituellement à des clans, des familles et des chefs agissant en qualité de gardiens ou de propriétaires fonciers ; un peu moins de 20 % appartiennent à l'Etat. Les processus contemporains d'urbanisation sont ancrés dans les procédures héritées de la période coloniale qui ont façonné la planification de l'utilisation des terres et la prise de décisions concernant l'agriculture urbaine.

Avec une population de 5,5 millions d'habitants qui augmente au rythme de 5 % par an et qui s'étend aux zones voisines, l'aire métropolitaine du Grand Accra est l'une des métropoles les plus dynamiques d'Afrique de l'Ouest. Les migrants venaient chercher du travail et occupaient souvent les espaces publics ou les terres des propriétaires fonciers autochtones. Il y a une prolifération globale d'habitats sauvages et d'infrastructures urbaines inadéquates, à laquelle s'ajoutent l'émergence de bidonvilles, l'étalement urbain et des problèmes de gouvernance foncière.

Les terres destinées à l'agriculture urbaine restent une question litigieuse. Les données sur les actifs environnementaux sont pour la plupart inexistantes ou obsolètes.

Parmi les autres obstacles figurent les échecs politiques tels que les effets cobra, les réglementations de blocage, les systèmes de décision inéquitables en matière de gestion des sols et le manque de soutien technique. L'agriculture urbaine n'est ni pleinement reconnue ni considérée comme une activité importante par les autorités de développement agricole. Les terres agricoles ne relèvent généralement d'aucune nomenclature d'utilisation des sols.

En pareil cas, les meilleures pratiques prévoient notamment la participation des chefs et des organisations d'exploitants, l'adoption de lois visant à résoudre les questions de commercialisation, d'égalité des sexes et de subventions. L'attribution de sites adéquats dans des zones qui ne sont pas adaptées au développement résidentiel améliore la sécurité foncière et incite les agriculteurs à investir pour en tirer parti à long terme. Les villes peuvent attribuer certaines zones adaptées à des pratiques agricoles urbaines permanentes, comme les zones sujettes aux inondations, ou attribuer à des coopératives ou à des agriculteurs agréés l'utilisation temporaire d'espaces que la ville ne peut actuellement gérer. Les solutions consistent également à supprimer les incitations perverses, les réglementations contradictoires et les systèmes de prise de décisions injustes en matière de gestion des sols, et à garantir un régime foncier plus sûr ainsi qu'un appui technique à grande échelle pour la gestion agricole et environnementale dans un contexte urbain tropical.

Source: Puppim de Oliveira & Ahmed, 2021

Comme on peut le voir dans l'exemple de la ville portuaire d'Accra, ces avantages communs dépendent de données locales et spécifiques au contexte et de systèmes de prise de décision pour aider les modèles économiques, les types d'agriculture urbaine et les politiques conçues pour y remédier, à mesurer et à gérer les impacts environnementaux et socioculturels.

4.3 Le rôle de l'innovation

Les services numériques, notamment les services partagés, peuvent améliorer l'accès des agriculteurs aux services de location de mécanisation et réduire considérablement les coûts de transaction pour les petits producteurs. La rapidité de l'évolution de la couverture et de la composition des espaces verts en tant qu'indicateurs efficaces de la biodiversité et de la valeur environnementale a été largement documentée dans différents contextes, notamment grâce à des méthodes d'évaluation globales telles que le projet OCDE/CSAO, qui a recours à la télédétection et aux SIG dans les villes africaines. Les technologies numériques ont également le potentiel de faciliter des services de vulgarisation et de con-

seil abordables, ininterrompus et évolutifs dans les zones rurales. La FAO a constaté que les systèmes de vulgarisation par téléphone mobile peuvent réduire les lacunes en matière d'information. En outre, en Afrique subsaharienne et en Inde, on estime qu'ils améliorent les rendements des cultures de 4 %²¹.

Il faut tirer parti des mesures incitatives liées à la lutte contre le changement climatique en tant que voie de mise en œuvre, comme on l'a vu lors de la COP 28 de la CCNUCC à Dubaï. La résilience climatique et la gestion des sols comme moyen d'éviter la désertification et la dégradation sont essentielles pour que les villes africaines mettent la nature au service des communautés urbaines. Pourtant, l'adaptation de ces technologies aux contextes africains doit se faire en prêtant attention à la culture et au contexte locaux, en respectant les savoirs traditionnels et les modes de fonctionnement des villes africaines, soit en mettant l'accent sur le développement et le déploiement à plus grande échelle des approches locales. A. Taylor, de l'African Centre for Cities de l'Université du Cap, a fait part de sa préoccupation quant au fait que les concepts et les pratiques promus en tant que solutions fondées sur la nature pour les villes sont souvent étrangers à l'Afrique. Elles mettent l'accent sur les matériaux et les technologies exogènes, et sont coûteuses à acquérir et à adapter au contexte africain. Dans le même temps, les possibilités d'identifier et de promouvoir des solutions développées localement et souvent informelles sont ignorées.

En appliquant le principe de territorialité²², les politiques et programmes futurs doivent briser les limites de la responsabilité municipale d'une part, et des écosystèmes transnationaux (au-delà des frontières) d'autre part. En attribuant l'échelle appropriée d'emplacement, des deux côtés des frontières entre production et consommation, où les personnes, les ressources et la biodiversité interagissent, pour la responsabilisation et la coopération, les approches du développement économique axées sur les interconnexions ville-campagne permettent d'améliorer la tarification et le partage de la gestion des biens communs.

La sensibilité culturelle et l'humilité sont des éléments dont l'absence a historiquement causé le paradoxe des deux villes ; la voie à suivre est donc d'améliorer, d'enrichir et d'élargir les concepts, car l'élan, les ressources et les urgences derrière la crise climatique peuvent profiter aux approches futures. On pourra trouver des solutions non pas en poursuivant une « voie africaine » vague, mais en permettant à différentes approches de coexister à travers le continent, en écoutant les centres d'expertise existants et les habitants, les nombreuses sociétés et communautés partageant les territoires et paysages urbains et périurbains, et en les aidant à réaliser les « scénarios ville-campagne » dont chacun d'eux a besoin ou souhaite. La rencontre du climat, de la nature et de la population à Porto-Novo, au Bénin, illustre bien les résultats auxquels il est possible d'aboutir grâce à une inspiration et une série d'instruments.

Vers un avenir durable et résilient : le projet de ville verte de Porto-Novo

Ses objectifs comprenaient l'élaboration d'une planification urbaine stratégique sensible aux changements climatiques, la mise en œuvre de solutions de développement respectueuses de l'environnement et la mise en valeur de la viabilité économique de la gestion durable des ressources naturelles, en associant planification urbaine, gestion environnementale et mobilisation de la communauté. Parmi les principaux résultats, on peut citer :

- Evaluation de la vulnérabilité et planification urbaine
- Amélioration des infrastructures physiques ;
- Conservation de la biodiversité : éclairer les stratégies de préservation écologique ;
- Mobilisation de la communauté

Le projet a amélioré les conditions de vie de ses résidents, revitalisé le littoral de la lagune par la création d'un front de mer, et renforcé les capacités administratives des fonctionnaires municipaux.

Source: L. Gnacadja, "[#Porto_Novo, #VilleVerte: un projet emblématique vers un avenir durable et résilient](#)", 2024.

Les interventions territoriales visant à intégrer des solutions positives pour la nature et la restauration des écosystèmes dans la planification urbaine devraient tenir compte du degré d'autonomie d'une

21 FAO et al. (2023), section "Technology and innovation: a key enabler for agrifood systems transformation under urbanization".

22 Comme le propose le principe 2 de l'approche écosystémique : décentraliser l'action au niveau le plus efficace de gouvernance spatiale nécessaire pour relever le défi.

ville, d'une conurbation ou d'un territoire. Les interactions entre les grands groupes parallèles à la CdP de la CDB ont montré que la plupart des banques de développement régionales ou mondiales travaillent déjà avec les entités et organismes infranationaux de coopération pour le développement.

De plus, la plupart des acteurs du secteur privé, des exploitants locaux aux conglomérats mondiaux, ainsi que des fournisseurs de produits alimentaires, d'eau et d'énergie aux villes, consacrent plus de temps et d'efforts à gérer les réglementations, politiques et plans locaux et territoriaux qu'à traiter les questions ou avec les organismes à l'échelle nationale ou fédérale. Ils doivent encore améliorer leur modus operandi pour répondre aux besoins et aux défis au niveau infranational.

Allouer des ressources et réorienter les incitations vertes et bleues vers l'association la plus efficace et la plus équilibrée de différents niveaux de gouvernance, en particulier en ce qui concerne le financement, l'exploitation et l'entretien des infrastructures et des services urbains et territoriaux, est conforme à l'approche écosystémique qui a été adoptée à la deuxième réunion de la CdP de la CDB comme principal cadre d'action (SCBD, 2004). Cet équilibre et cette complémentarité entre les niveaux de gouvernance sous-tendent le Plan d'action relatif aux autorités infranationales, aux municipalités et aux autres autorités locales adopté en 2022 parallèlement au GBF (décision 15/12), et s'inscrivent ainsi dans l'approche commune étendue au système des Nations Unies par l'intermédiaire de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement. Plus la gestion est proche d'un écosystème quel qu'il soit, plus la responsabilité, l'appropriation, la responsabilisation, la participation et l'utilisation des connaissances locales sont grandes, et les systèmes décentralisés peuvent conduire à une plus grande efficacité et équité.

Selon M. Mbassi, de saines politiques de décentralisation ont donné aux villes et aux zones rurales un rôle plus important à jouer dans le développement socioéconomique de l'Afrique. Quatre questions clés doivent être prises en compte pour que les autorités infranationales et locales atteignent les résultats souhaités :

- renforcer le cadre de mise en œuvre de la dé-

centralisation ;

- organiser les relations financières entre les autorités nationales et infranationales ;
- améliorer la prestation des administrations locales et infranationales ;
- impliquer les autorités infranationales et locales dans la planification stratégique.

Les pays africains qui ont adopté une politique de décentralisation y voient un moyen d'ancrer la démocratie et d'améliorer la gouvernance des affaires publiques par une relation plus directe entre les contributions citoyennes sous forme d'impôts et de taxes d'une part, et les services que la population reçoit en retour des gouvernements infranationaux et locaux d'autre part. L'absence de progrès supplémentaires en matière de décentralisation empêche les gouvernements infranationaux et locaux de jouer un rôle plus important dans le développement socioéconomique de l'Afrique²³.

A l'avenir, il est essentiel d'étendre ces résultats à d'autres secteurs critiques, en particulier la pêche ; le bois et l'exploitation forestière ; l'industrie papetière et les produits forestiers non ligneux ; les industries extractives et l'énergie. Parmi les autres questions et secteurs pertinents pour l'urbanisation verte figurent notamment i) le tourisme, qui est important pour le développement (en particulier pour les îles et les zones côtières) et en tant que mécanisme financier pour les zones protégées publiques et privées ; ii) l'utilisation et la gestion communautaires des espèces exotiques envahissantes (les villes peuvent être une voie d'introduction des EEE, en particulier les ports et les aéroports) ; et iii) la gestion de la faune sauvage (la décision 14/7 de la CDB montre comment l'accroissement rapide des populations humaines, de l'urbanisation et des grands centres urbains, représentent une proportion importante et croissante de la consommation globale de viande d'animaux sauvages).

4.4 Repenser les instruments et le langage de la planification et de la gouvernance territoriales et urbaines pour adopter une démarche d'appropriation par les pouvoirs publics et la société

Cette approche permettra de mieux relier les besoins, les attentes et les points de vue des populations locales en Afrique aux exigences et directives

23 D'après une contribution de J. P. E. Mbassi au chapitre sur « L'urbanisation en Afrique : perspectives des responsables politiques et experts » dans OCDE/ONU/BAD (2022) : <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/>

d'intérêt général ainsi qu'à la coopération, aux instruments et aux obligations de portée internationale.

Elle nécessite la révision ou l'ajustement de nombreux plans de conception et de construction, ce qui inclut la réingénierie des disciplines de l'urbanisme en Afrique. Elle aura également besoin de savoir-faire, de langues et du recours à des innovations sociales et technologiques axées sur la population pour repenser les outils de cartographie et le traitement des données. Les organismes spécialisés en sciences et technologie appliquées au développement urbain, les universités et autres centres et réseaux d'expertise en Afrique devront sans doute adapter l'éventail d'instruments de planification territoriale et urbaine et de gouvernance actuellement utilisés par la plupart des échelons gouvernementaux et enseignés dans les écoles d'urbanisme. Par exemple : les nouvelles cartographies intégrées identifiées dans cette étude peuvent être réalisées pour correspondre à la diversité des objectifs africains. Les instruments de planification et de conception existants et les plans de construction peuvent être réécrits en appliquant la pensée systémique, la gestion adaptative et des solutions fondées sur la nature. Dans son livre blanc présenté à la COP 15 de la CDB, ONU-Habitat affirme que pour trouver des solutions, il convient de s'appuyer sur les besoins locaux profondément ancrés dans la culture et l'histoire du terrain (ONU-Habitat, 2022). Le document proposait quatre actions spatiales et des méthodologies de planification urbaine pour soutenir la protection de la biodiversité à l'intérieur et autour des villes :

- envisager la croissance spatiale sur une période donnée afin d'orienter l'expansion urbaine grâce à une cartographie multidisciplinaire ;
- prévoir les zones où il y a des conflits d'usage des terres liées à l'urbanisation et au changement climatique qui se heurtent à la biodiversité dans l'espace réel pour intervenir de manière préventive ;
- donner la priorité aux zones les plus appropriées/qui présentent le moins de risques et préservent les zones naturelles de plus grande valeur et en orientant la croissance compacte vers ces zones ;
- prévenir la conversion inutile et dangereuse des terres qui dégrade l'habitat naturel en li-

sière urbaine.

Il est primordial de s'appuyer sur les structures existantes. Les conseils multipartites municipaux et des Etats ou des provinces se sont avérés essentiels et fonctionnels. De nouvelles structures peuvent aider, mais comme indiqué ci-dessus, il convient de trouver un équilibre. Une interaction permanente avec les décideurs locaux et territoriaux est indispensable, par exemple : en constituant des équipes ou des partenariats de planification interdisciplinaires pour produire des documents de politique générale, ce qui produira l'émergence de nouveaux langages et outils. L'effet d'une série d'instruments cohérents et d'une stratégie d'urbanisation verte équilibrée au fil des ans à Kigali, au Rwanda en est l'exemple parfait.

On ne saurait trop insister sur l'importance d'une observation sans idée fautive, par le biais de cas. Des expériences récentes de planification intégrée du développement ont été menées, qui sont plus stratégiques. Il existe également des modèles inclusifs de prise de décision en Afrique du Sud, en Tanzanie et en Zambie, où la planification est souvent

Transformation écologique de Kigali : un modèle de développement urbain durable

Fruit d'une histoire mouvementée, la ville a adopté des stratégies innovantes pour devenir verte et durable.

Le projet Green City Kigali : des bâtiments écologiques, le recours à des énergies renouvelables et des systèmes d'eau efficaces, tous construits avec des matériaux locaux pour l'accessibilité et le développement durable.

Participation communautaire de l'umuganda : La pratique traditionnelle rwandaise de l'umuganda a été réorientée pour améliorer la propreté urbaine et la gestion environnementale, en mobilisant les citoyens pour le nettoyage des rues et l'entretien des réseaux d'égouts, y compris la participation obligatoire et des amendes potentielles en cas de non-respect.

L'interdiction des sacs et emballages en plastique a amélioré la propreté et le bien-être écologique de la ville, avec des sanctions strictes assurant le respect.

Réformes de la circulation et des transports : des zones sans voiture et l'amélioration des transports publics a permis de réduire la circulation, en encourageant des modes de transport plus écologiques comme les autobus et les vélos.

Planification urbaine et écoparcs : réhabilitation des zones humides et création d'écoparcs.

Logement durable et infrastructure adaptée au changement climatique : mesures pour lutter contre le changement climatique, collecte de l'eau de pluie, accroissement de la végétation et initiatives en matière d'énergie renouvelable.

Avancées en matière de gouvernance électronique et de ville intelligente : le service Irembo a rationalisé les services publics, améliorant ainsi l'efficacité administrative globale.

La transformation de Kigali en une ville verte et durable sert de modèle pour le développement urbain en Afrique. L'approche globale de la ville, qui allie politiques, mobilisation de la communauté et planification stratégique, donne de précieux enseignements aux villes.

Sources: L. Gnacadja, "#Kigali's Transformation: A Benchmark in #UrbanSustainability", 2024

considérée comme un outil utile d'intégration des fonctions du secteur public. Les enseignements tirés de ces démarches sont notamment :

- Produire, mettre à la disposition de toutes les parties prenantes et examiner régulièrement de meilleures données pour faciliter la pratique de la planification ; une étape essentielle pour des approches inclusives de revitalisation et de modernisation des établissements informels. Il est difficile pour les chercheurs en urbanisme d'accéder à des données fiables avec lesquelles il est possible d'élaborer une théorie ou orienter la prise de décision. Bien que certains recensements aient été réalisés et que les résultats soient au moins partiellement accessibles aux chercheurs sans ingérence politique, les données disponibles ne donnent pas une image complète de la dynamique éphémère de la vie urbaine sur le continent.
- Développer de meilleures aptitudes et compétences professionnelles. Les débats récents au sein de la théorie de la planification ont souligné l'évolution des rôles assumés par les urbanistes de profession, d'où la nécessité de repenser les programmes d'études pour promouvoir le développement des compétences universitaires. Les compétences en conception technique doivent être complétées par une connaissance critique approfondie du fonctionnement et de l'évolution des systèmes législatifs et institutionnels. Les approches de formation doivent produire des urbanistes capables de résoudre des problèmes de manière innovante, et de collaborer avec de nombreuses parties prenantes différentes impliquées dans le processus de développement, y compris les communautés locales concernées. En sus d'une conscience critique de la façon dont le pouvoir est exprimé par les procédures de planification et la production de connaissances, les urbanistes ont besoin de compétences pour favoriser la participation du public, la résolution des conflits, et la gestion de l'information et de la communication.
- Intégrer des valeurs de réflexion et de progrès, y compris la recherche éthique et le jugement, dans la planification. Bien qu'il soit

largement reconnu que les dilemmes éthiques fondamentaux sous-tendent à la fois la pratique et la théorie en urbanisme, peu de discussions ont été menées autour de l'éthique de la planification telle que représentée et encouragée par la formation.

Les compétences en observation obtenues par des études de cas renforcent la capacité de comprendre et de montrer ce qui se passe en termes de développement urbain dans un contexte donné. Compte tenu de cette attention particulière portée aux détails et aux processus empiriques, la recherche par étude de cas est parfaitement adaptée à l'analyse de la causalité complexe, des relations matérielles et de pouvoir, de l'éthique et des jugements qui donnent lieu à des résultats urbanistiques réels. Du point de vue de l'apprentissage, de bonnes études de cas permettent de développer des connaissances et des expériences à partir du contexte.

Nous avons également mis en évidence la nécessité de compiler et de promouvoir l'utilisation de nouvelles formes de communication, d'éducation, de formation et de sensibilisation du public, afin de mobiliser les chefs de file et les jeunes dans les villes pour des solutions africaines.

Pensée systémique intégrée : le lien entre alimentation, eau et énergie à Johannesburg

Johannesburg est fortement tributaire de l'arrière-pays environnemental plus large pour l'alimentation, l'eau et l'énergie. L'accès aux espaces verts est très restreint et corrélé aux niveaux socioéconomiques : 30 % de l'espace public est bâti, 13 % sert à l'agriculture, et une partie est dédiée aux infrastructures vertes et bleues.

Les efforts déployés pour intégrer la biodiversité ont eu des résultats mitigés. Le lien entre alimentation, eau et énergie est admis, mais sa mise en œuvre est limitée. Un projet d'écologisation des écoles dirigé par le Département de l'environnement et des services d'infrastructure de la ville de 2013 à 2017 a été mené dans 41 écoles sélectionnées dans les communautés vulnérables, avec le concours de la ville, des autorités provinciales, des représentants des écoles, d'étudiants et d'ONG. Le projet englobait des digesteurs de biogaz, des potagers, des aménagements paysagers, des réservoirs de récupération des eaux de pluie, des chauffe-eau solaires, la plantation d'arbres et le recyclage des déchets. Les élèves et le corps enseignant étaient responsables de l'installation des technologies et des installations dans le cadre de la formation.

De toutes les activités, les potagers ont été les plus efficaces pour montrer le lien entre alimentation, eau et énergie. Le projet a été directement associé à l'amélioration de la qualité des aliments dans la cuisine de l'école, incitant

les communautés à créer leurs propres jardins. Parmi les enseignements tirés du projet, on peut mentionner :

- le lien entre les co-avantages développés au cours du projet s'est avéré très utile pour reconduire l'expérience ;
- une mise en œuvre plus lente, des mesures incitatives plus fortes, un suivi de l'adhésion et un budget à plus long terme auraient des effets positifs accrus ;
- les approches systémiques en éducation ont tendance à être dirigées par des personnalités ambassadrices et basées sur des projets. Définir les indicateurs clés de performance de l'administration publique pour l'éducation, nécessitant des interactions et une participation interministérielles, a été perçue comme une initiative positive, mais il a fallu compléter les efforts pour accroître la pensée systémique parmi les ambassadeurs, améliorer la pollinisation croisée des idées et augmenter le nombre de projets interministériels.

Source: Currie, 2021c (ICLEI/IFWEN case study series)

Cela implique notamment le recours à l'innovation contrôlée par les citoyens, le prototypage, le podcasting²⁴ et l'expérimentation avec les réseaux sociaux, l'incubation et l'accélération des start-ups, et l'application d'un niveau de compréhension plus profond impliquant l'art, les valeurs, la religion et les traditions.

Services écosystémiques urbains et déterminants de la perception des parties prenantes pour un aménagement urbain durable à Cotonou

Le Bénin a connu une urbanisation galopante : de 11 % en 1960, elle est passée à 44 % en 2015 et devrait atteindre 56,2 % d'ici 2025. Cotonou, qui compte 700 000 habitants, abrite un large éventail d'environnements naturels et artificiels.

En 2022, un sondage a indiqué que 73 % des répondants connaissaient le concept de services écosystémiques, mais que les personnes plus âgées et plus instruites en appréhendent mieux les applications et les bénéfices connexes. Les services les mieux associés à la contribution de la nature à l'homme étaient le bois pour la bioénergie (reconnaissance à 65 %), l'alimentation et les applications médicinales.

Le rôle que jouent les espaces verts dans le maintien de la santé mentale et physique est de plus en plus reconnu, malgré les difficultés à le mesurer. L'utilisation accrue d'outils de géomatique et de cartographie a été recommandée pour mettre en évidence les services écosystémiques dans l'optique d'une planification urbaine à long terme.

Source: Atchadé et al., 2023

La nature revêt des significations différentes pour les réalités distinctes des parties prenantes ; par conséquent, des outils de communication spécifiques, des séries télévisées et les réseaux sociaux sont nécessaires pour changer les perceptions sur le terrain.

Cette nouvelle perception des valeurs et des contributions de la nature est directement liée à la dernière recommandation.

4.5 Projet de développement accéléré du leadership pour les centres, les organismes et les gouvernements concernés : encadrement, accompagnement et formation des décisionnaires d'aujourd'hui et de demain

Les meilleures solutions naturelles disponibles sont évolutives : nous avons besoin de plus de personnes dont la pensée va dans ce sens à court terme. Il est nécessaire de renforcer les capacités des principaux acteurs, en s'appuyant sur les compétences des centres africains. Il est temps de coordonner et de promouvoir des initiatives de mentorat, d'accompagnement et de co-conception de nouveaux langages d'urbanisme pour une transition verte et bleue avec les dirigeants actuels et futurs, couvrant toutes les étapes des projets aux politiques en passant par les programmes.

Les centres d'expertise que nous avons identifiés et partiellement consultés à travers le continent sont déjà organisés en de nombreux réseaux de pointe, avec au moins une agence connectée et reconnue à l'échelle mondiale par sous-région africaine ou par thème principal ; le seul fossé potentiel étant avec les petites et moyennes villes et agglomérations où les décisions les plus importantes pour la biodiversité du continent sont prises.

Une planification et une gestion urbaines dynamiques et participatives, obtenues grâce à un renforcement des capacités inclusif, seront nécessaires pour préparer la prochaine génération de dirigeants. Nous ne pouvons développer la classe dirigeante et d'encadrement dont les villes africaines ont besoin que si ces programmes se fondent sur le contexte local.

Ces nouveaux leaders peuvent avoir besoin d'une formation pour appliquer la pensée systémique biophysique. Comment et pourquoi le plan des lignes de transport informel d'une ville reflète-t-il les branches et les nervures d'une feuille ? Comment et

pourquoi son service de distribution des eaux reflète-t-il le système circulatoire des animaux ? Nombre des personnes que nous avons interrogées, dont H. Khalil au Caire, appliquent le concept de métabolisme urbain (ou même d'écologie) à leurs approches.

« L'Afrique doit former de tels leaders à tous les niveaux de la planification et de la gestion urbaines, ainsi que de la gouvernance territoriale afin de transformer les villes d'Afrique subsaharienne en pôles de création de valeur, d'innovation, d'inclusion et de résilience, tirant parti du potentiel de leurs citoyens et de leurs territoires, tout en préservant et améliorant leur environnement. L'éducation joue ici un rôle clé. [...] Les informalités des villes africaines sont largement ignorées non seulement dans les politiques publiques, mais aussi dans les programmes d'urbanisme et d'architecture. Cela doit changer si nous voulons transformer durablement les villes africaines, car nous ne pouvons pas transformer ce que nous marginalisons ou ne comprenons pas. » (Gnacadjia, 2022).

Utilisation de l'approche du métabolisme urbain pour améliorer la vie dans les zones informelles du Caire

Des étudiants et des professeurs de l'Université du Caire ont appliqué le métabolisme urbain dans deux espaces de projets pilotes à Embabeh. Cette zone informelle a été illégalement subdivisée pour fournir des logements abordables, atteignant près d'un million d'habitants et jusqu'à 1 900 personnes/ha.

Un système d'information sur le métabolisme urbain développé par Ecocity Builders et leurs partenaires a associé des données communes partagées, des audits des parcelles et les connaissances des experts pour mieux comprendre les flux de ressources en s'appuyant sur une approche ascendante, étant donné l'indisponibilité des données gouvernementales à l'échelle locale.

Les interventions qui en ont découlé comprenaient des solutions co-conçues par les habitants pour s'adapter au stress thermique : toile d'ombrage à l'aide de tissus locaux, de parapluies ou de stands mobiles dans les marchés ; arbres et murs végétalisés ; fenêtres végétales ou rideaux naturels ; peinture de façades aux couleurs claires ; toit végétalisé pour le marché aux poissons.

Ce travail a mis en lumière le manque actuel de capacités municipales pour faire face aux interventions liées aux changements climatiques à l'échelle urbaine. Il existe un fossé profond entre les objectifs internationaux et les bases de données locales. En outre, il existe un manque criant d'intégration entre les données relatives aux changements climatiques, le climat urbain avec les effets des îlots de chaleur urbains connexes et les plans et mesures de développement urbain.

Source: Khalil et al., 2022

CONCLUSION

Toutes les interactions entre les personnes et l'environnement en Afrique se produisent sur le territoire, la terre et les paysages marins. La gestion raisonnée des terres, des côtes et des mers, avec leurs ressources et leur nature, constitue un point central pour les Africains qui se sont urbanisés au cours des derniers millénaires d'occupation humaine du continent. Espérons que les nombreuses approches territoriales recensées ici, associant ces connaissances avec l'efficacité de la modernité, soient développées, étendues et utilisées pour répondre aux questions urgentes d'équité, de développement et de qualité de vie qui affectent la nature et les populations dans les villes africaines et dans le monde entier.

« Une ville est en effet une projection de sociétés sur un territoire donné » (H.).
Nous ne devons pas perdre cela de vue quand nous pensons développement urbain durable. C'est-à-dire que nous ne devons jamais cesser de voir la ville comme l'expression spatiale et matérielle de la structure sociale, des valeurs, des aspirations et des conflits d'une société. »

Albert Bienvenu Akoha
professeur, linguistique générale et africaine, Universités nationales du Bénin

BIBLIOGRAPHIE

- Ahmed, A. & Puppim de Oliveira, J.A. (2017). Integration of biodiversity in urban planning instruments in developing countries: the case of Kumasi Metropolitan Assembly, Ghana. *Journal of Environmental Planning and Management*, 60:10, 1741-1764, DOI: [10.1080/09640568.2016.1255183](https://doi.org/10.1080/09640568.2016.1255183)
- Anderson, B.; Patiño Quinchía, J.; & Prieto-Curiel, R. (2022). Boosting African cities' resilience to climate change: The role of green spaces, *West African Papers*, No. 37, OECD Publishing, Paris. <https://doi.org/10.1787/3303cfb3-en>
- Atchadé, A.J.; Kanda, M.; Folega, F.; Atela, J.; Dourma, M.; Wala, K.; & Akpagana, K. (2023). Urban Ecosystem Services and Determinants of Stakeholders' Perception for Sustainable Cities Planning in Cotonou (Benin). *Sustainability* 15, 9424. <https://www.mdpi.com/2071-1050/15/12/9424>
- CAHF (2023). Making Housing Markets Work in African Cities: Understanding the role and opportunity of finance. <https://housingfinanceafrica.org/app/uploads/2023/08/Detailed-Course-Outline-Aug-2023-V2.pdf>
- Currie, P. (2021a). Antananarivo: using nexus for tackling the challenges of extreme poverty. ICLEI Case Studies. ICLEI - Local Governments for Sustainability, Bonn. https://e-lib.iclei.org/publications/IFWEN_Antananarivo_FINAL.pdf
- Currie, P. (2021b). Dodoma: Climate Resilience Through Nexus Interventions. ICLEI Case Studies. ICLEI - Local Governments for Sustainability, Bonn. https://e-lib.iclei.org/publications/IFWEN_Dodoma_FINAL.pdf
- Currie, P. (2021c). Johannesburg: Schools as the centre of learning about the Nexus. ICLEI Case Studies. ICLEI - Local Governments for Sustainability, Bonn. https://e-lib.iclei.org/publications/IFWEN_Joburg_FINAL.pdf
- Duarte, C. (2021). Africa goes digital. Finance & Development. March 2021. International Monetary Fund. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2021/03/africas-digital-future-after-covid19-duarte-old.htm>
- Duminy, J., Odendaal, N., & Watson, V. (2014). The Education and Research Imperatives of Urban Planning Professionals in Africa. In S. Parnell & E. Pieterse (Eds.), *Africa's Urban Revolution: Policy Pressures*. Zed Books Ltd, London
- FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO (2023). The State of Food Security and Nutrition in the World 2023. Urbanization, agrifood systems transformation and healthy diets across the rural-urban continuum. FAO, Rome. <https://doi.org/10.4060/cc3017en>
- Gnacadjia, L. (2022). The Cities of #TheAfricaWeWant: Why cities should transform informalities into assets to achieve sustainable urban development in sub-Saharan Africa. RISE Africa Discussion Series: Inspiring Action for Sustainable Cities. ICLEI Africa, Cape Town. https://riseafrica.iclei.org/wp-content/uploads/2022/04/The-AfricaWeWant_Luc-Gnacadjia_pdf.pdf
- Gnacadjia, L. (2023). Réussir l'Urbanisation en Afrique: Transformer les Informalités Urbaines en Atouts. Slides presented in Paris on 21 June 2023 to the Réunion du Groupe d'Orientation Politique, OECD/SWAC.
- Guneralp, B., Lwasa, S., Masundire, H., Parnell, S. and Seto, K.C. (2017). Urbanization in Africa: challenges and opportunities for conservation. *Environ. Res. Lett.* 13 015002. <https://doi.org/10.1088/1748-9326/aa94fe>
- International Resource Panel (2021). Urban Agriculture's Potential to Advance Multiple Sustainability Goals: An International Resource Panel Think Piece. Ayuk, E.T. et al., UNEP, Nairobi. <http://www.unep.org/resources/publication/urban-agricultures-potential-advance-multiple-sustainability-goals>, Main Report
- International Resource Panel (2022). Urban Agriculture's Potential to Advance Multiple Sustainability Goals: Policy Guidance from the International Resource Panel. Ramaswami, A. et al., UNEP, Nairobi. <http://www.unep.org/resources/publication/urban-agricultures-potential-advance-multiple-sustainability-goals>, Policy Guidance
- IPBES (no date). Information note on applying "nature's contributions to people. https://www.ipbes.net/sites/default/files/inline-files/ipbes_mep_note%20on%20NCP%20by%20MEP.pdf
- IPBES (2018). The IPBES regional assessment report on biodiversity and ecosystem services for Africa. Archer, E. Dziba, L., Mulongoy, K. J., Maoela, M. A., and Walters, M. (eds.). Secretariat of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services, Bonn, Germany. 492 pages. <https://www.ipbes.net/assessment-reports/africa>

BIBLIOGRAPHIE

- Karutz, R. & Berghöfer, A. (2018). A thematic atlas of urban ecosystem services for enhanced greenspace management in Dar es Salaam, Tanzania. http://www.aboutvalues.net/data/case_studies/values_case_study_atlas_tanzania.pdf
- Karutz R., Berghöfer A., Moore L.R., and van Wyk, E. (2019). A Thematic Atlas of Nature's Benefits to Dar es Salaam: Critical reasons for greening the city and for keeping urban and peri-urban ecosystems intact. Leipzig and Cape Town: Helmholtz Centre for Environmental Research and ICLEI Africa Secretariat. 78 pages. <https://e-lib.iclei.org/value-nature-urban-life/DaresSalaam-ThematicAtlas.pdf>
- Khalil, H.A.E.E., Ibrahim, A., Elgendy, N., & Makhlof, N. (2022). Enhancing Liveability in Informal Areas: A Participatory Approach to Improve Urban Microclimate in Outdoor Spaces. Sustainability 2022, 14, 6395. <https://www.mdpi.com/2071-1050/14/11/6395>
- Manful, K, Ofori-Sarpong, E., and Gallagher, J. (eds) (2023). Building African Futures— 10 Manifestos for Transformative Architecture and Urbanism. Iwalewabooks, Johannesburg, Lagos, Bayreuth. <https://www.africanstatearchitecture.co.uk/about-4>
- OECD/SWAC (2020). Africa's Urbanisation Dynamics 2020: Africapolis, Mapping a New Urban Geography. West African Studies, OECD Publishing, Paris. https://www.oecd-ilibrary.org/development/africa-urbanisation-dynamics-2020_b6bccb81-en
- OECD/UN ECA/AfDB (2022). Africa's Urbanisation Dynamics 2022: The Economic Power of Africa's Cities, West African Studies. OECD Publishing, Paris. <https://doi.org/10.1787/3834ed5b-en>.
- Puppim de Oliveira, J.A. & Ahmed, A. (2021). Governance of urban agriculture in African cities: Gaps and opportunities for innovation in Accra, Ghana. Journal of Cleaner Production, vol. 312, 127730. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S095965262101948X?via%3Dihub>
- Sabiti, B. (2023). "Africa has leapfrogged its way to becoming a leader in digital payments. Could it do the same with DPI?" Digital Impact Alliance website. <https://dial.global/africa-digital-public-infrastructure-progress/>
- SCBD (2004). The Ecosystem Approach. CBD Guidelines. SCBD, Montreal. 50 p. <https://www.cbd.int/doc/publications/ea-text-en.pdf>
- TFND (2023). Guidance on the identification and assessment of nature-related issues: The LEAP approach. https://tnfd.global/wp-content/uploads/2023/08/Guidance_on_the_identification_and_assessment_of_nature-related_issues_The_TNFD_LEAP_approach_v1.pdf?v=1695138163
- UCLG Africa & Cities Alliance (2021). Assessing the Institutional Environment of Cities and Subnational Governments in Africa. 2021, 4th Edition. UCLA Africa and Cities Alliance. https://www.citiesalliance.org/sites/default/files/2022-05/CitiesAlliance_Assessing%20Inst.%20Environment%20of%20Cities%20and%20Subnal.%20Govs%20in%20Africa_EN.pdf
- UN-Habitat (2018). The State of African Cities 2018—The geography of African investment. UN-Habitat. <https://unhabitat.org/the-state-of-african-cities-2018-the-geography-of-african-investment>
- UN-Habitat (2022). Managing Urban-Rural Linkages for Biodiversity, An integrated territorial approach. UN-Habitat and SCBD. https://unhabitat.org/sites/default/files/2022/12/managing_urban-rural_linkages_for_biodiversity.pdf
- UN-Habitat (2022). White Paper: Cities and Nature: Planning for the Future. UN-Habitat. https://unhabitat.org/sites/default/files/2022/12/white_paper_cities_and_nature_rev2.pdf
- UN-Habitat (2023). A Comparative Analysis of Urban Governance for Planning in 10 Countries of the Global South, UN-Habitat. https://unhabitat.org/sites/default/files/2023/07/final_10_countries_comparative_analysis_2022_july1723.pdf
- UNEP (2022). Ecosystem-based Adaptation in Mozambique 2019-2023. UNEP. <http://www.unep.org/resources/factsheet/ecosystem-based-adaptation-mozambique-2019-2023>

ENTRETIENS & CONTRIBUTIONS

Au cours de cette mission, menée de fin juillet à début novembre 2023, les personnes suivantes ont contribué à titre personnel à ce livre blanc en pleine évolution.

Jean Pierre Elong Mbassi, secrétaire général de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique, Rabat, Maroc

Benoit Danvide, professeur, chef de Département gestion urbaine et environnement, Ecole des Métiers d'Architecture et Urbanisme, EAMAU, Lomé, Togo

Coffi Aholou, professeur, directeur du CERViDA-DOUNEDON (Centre d'excellence régionale sur les villes durables en Afrique), Université de Lomé, Togo

Heba Allah Essam E. Khalil, doctorat en ingénierie architecturale, professeur d'urbanisme durable au Département d'architecture, Faculté d'ingénierie, Université du Caire, Egypte

William Ahokpe, urbaniste et concepteur, consultant en développement urbain, MITON LAB, docteur en urbanisme et aménagement du territoire, Université Konya, Turquie

Inès Dahmouni Mimita, professeur, architecte, experte en politique de design urbain, Tunis, Tunisie

Ingrid Coetzee, directrice du service « biodiversité, nature et santé », ICLEI Afrique et Global Cities Biodiversity Center, Le Cap, Afrique du Sud

Jean-François Habeau, responsable de programme et ex-directeur général, Fonds mondial pour le développement des villes, Paris, France

Brilé Anderson, spécialiste du climat, promotion d'une urbanisation durable et résiliente et Jorge Patino, analyste géospatial, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, OCDE, Paris, France

Florence Egal, spécialiste de la sécurité alimentaire et de la nutrition, alimentation durable et systèmes alimentaires locaux, Rome, et Thomas Forster, expert des approches territoriales du développement durable, New York

Remy Sietchiping, chef de la section des politiques, de la législation et de la gouvernance à ONU-Habitat, Grace Githiri et l'équipe de la section, Nairobi, Kenya

Omar Wanas, cofondateur d'Oecumene Spaces for Dignity (Oecumene Studio), Irlande, Tunisie, Egypte ; architecte, universitaire et éducateur, tourné vers le

design participatif, l'urbanisme intégré, l'architecture et l'architecture du paysage, alliant art, sociologie, anthropologie, géographie, design et psychanalyse

Sharon Gil, responsable de programme, et son équipe (Irene Fagotto, Margaux Ginestet, Elsa Lefevre, Arindam Jana), unité villes du PNUE, Paris, France

Katharina Rochell, doctorante, Université d'Utrecht, Pays-Bas, anciennement spécialiste du développement urbain chez ONU-Habitat.

Anna Taylor, chercheuse, Université du Cap en Afrique du Sud, affiliée à l'African Climate and Development Initiative (ACDI), au Climate Systems Analysis Group (CSAG) et à l'African Centre for Cities (ACC)

Bertrand Dongmo Temgoua, chercheur/professeur à l'Université de Douala, au Cameroun, expert et directeur Afrique centrale et orientale du Centre mondial d'excellence des Destinations à Douala.

Peter Ahmad, urbaniste indépendant spécialiste en stratégie et planification urbaines, ancien responsable de l'aménagement du territoire métropolitain au Cap, Afrique du Sud

Burak Guneralp, professeur associé à l'Université Texas A&M, expert interdisciplinaire, contributeur à l'IPBES et au GIEC, Etats-Unis

Jose Antonio Puppim de Oliveira, Fondation Getulio Vargas (FGV/EAESP et FGV/EBAPE), São Paulo, Brésil, ancien Institut des hautes études sur le développement durable de l'Université des Nations Unies (UNU-IAS), et Abubakari Ahmed, Département de planification de la University for Development Studies (UDS) au Ghana



WWW.4POST2020BD.NET
CONTACT@4POST2020BD.NET

LE PROJET POST-2020 BIODIVERSITY FRAMEWORK—EU SUPPORT EST FINANCE PAR L'UNION EUROPEENNE ET MIS EN ŒUVRE PAR EXPERTISE FRANCE. IL VISE A FACILITER L'ADOPTION EFFECTIVE ET LA MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE TRANSFORMATEUR POUR LA BIODIVERSITE POST-2020.

CETTE PUBLICATION A ETE FINANCEE PAR L'UNION EUROPEENNE. SON CONTENU EST DE LA SEULE RESPONSABILITE DU PROJET « POST-2020 BIODIVERSITY FRAMEWORK—EU SUPPORT » ET NE REFLETE PAS NECESSAIREMENT LES OPINIONS DE L'UNION EUROPEENNE.



EN PARTENARIAT AVEC:

